



www.capitaleducanada.gc.ca

40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa, Canada K1P 1C7
Courriel : info@ncc-ccn.ca • Télécopieur : 613-239-5063
Téléphone : 613-239-5000 • Ligne sans frais : 1-800-465-1867
ATS : 613-239-5090 • ATS sans frais : 1-866-661-3530

À moins d'indications contraires, toutes les photographies et les illustrations utilisées dans le présent rapport annuel sont la propriété de la Commission de la capitale nationale.

Afin de réduire les incidences environnementales de ce document, un nombre limité d'exemplaires imprimés a été produit. En remplacement, on peut télécharger le texte en format PDF à l'adresse suivante : www.capitaleducanada.gc.ca/RP2012.

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, composé entièrement de fibres recyclées après consommation, certifié Choix environnemental et accrédité par le FSC. Ce papier a été fabriqué au Québec par Cascades, sans l'utilisation de chlore et à partir de l'énergie des biogaz.



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU PREMIER DIRIGEANT	3
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET ENJEUX	
Orientations stratégiques	6
Tendances, défis et possibilités	7
Principaux risques d'entreprise et principales questions de planification	8
ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES DE LA CCN	
Architecture d'alignement des programmes	10
OBJECTIFS, STRATÉGIES ET INDICATEURS DE RENDEMENT	
1. Expérience de la capitale	14
2. Planification de la capitale	18
3. Intendance et protection de la capitale	21
4. Services internes	25
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT	
Commission de la capitale nationale	28
TABLEAUX FINANCIERS	
Budget de fonctionnement	32
Budget des immobilisations	33
État de la situation financière	34
État des résultats et de l'excédent accumulé	35
État de la variation de la dette nette	36
État des flux de trésorerie	37
ANNEXES	
Annexe A :	
Rendement de la CCN en 2011-2012 au 30 septembre 2011	40
Annexe B :	
Cadre de planification de l'aménagement des terrains	43
Annexe C :	
Initiatives de transport de la région de la capitale du Canada	47
Annexe D :	
Programme pluriannuel des immobilisations	48
Annexe E :	
Propriétés de la CCN	49
Annexe F :	
Organigramme de la CCN	50



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU PREMIER DIRIGEANT

La région de la capitale du Canada est un endroit où s'est déroulée une bonne partie de l'histoire de notre pays. Au cours des cinq prochaines années, la Commission de la capitale nationale (CCN) commémorera notre passé et planifiera l'avenir de la capitale. Deux stratégies nous guideront : créer une capitale animée et durable qui inspire les Canadiens et Canadiennes, et faire connaître son importance d'un bout à l'autre du pays.

La CCN continue de bâtir une capitale où les gens peuvent se rassembler, vivre ensemble des expériences et apprécier la beauté et le patrimoine de nos paysages naturels. L'accessibilité des berges, des quartiers qui favorisent les déplacements à pied et à vélo, le transport durable et davantage d'attraits pour les visiteurs sont des composantes essentielles d'une capitale dynamique. Pour veiller à ce que les générations actuelles et futures puissent apprécier la capitale et y vivre une belle expérience, la CCN continuera de bâtir une capitale plus verte en appuyant ses efforts sur des pratiques environnementales saines.

Pour orienter les plans d'avenir, la CCN est à réviser le *Plan de la capitale du Canada* des 50 prochaines années. Nous tirerons également parti des nouvelles technologies pour faire connaître l'importance de la capitale. La CCN se servira des médias sociaux et d'autres nouvelles technologies afin d'offrir des services plus modernes d'interprétation et d'accueil aux visiteurs. On s'appliquera à joindre les néo-Canadiens et néo-Canadiennes ainsi que ceux qui n'ont pas encore visité la région de la capitale du Canada.

L'histoire du Canada est longue et riche. La CCN appuiera le gouvernement fédéral ainsi que ses partenaires pour commémorer des réalisations, des anniversaires et des événements historiques d'importance nationale. Cela comprend la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812 et la réalisation du monument à la guerre de 1812. Nous travaillerons également avec nos partenaires pour ériger des monuments aux victimes de l'Holocauste et aux diplomates décédés dans l'exercice de leurs fonctions, et pour souligner le 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Dans tout ce qu'elle accomplit, la CCN demeure consciente de la réalité économique d'aujourd'hui. Nous poursuivrons nos efforts de créer des partenariats avec les secteurs public et privé et de chercher des modèles de prestation de programmes et de services plus efficaces.

Le président,

Russell Mills

Le premier dirigeant,

Jean-François Trépanier



➤ **ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET ENJEUX**



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Chaque année, le conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale (CCN) et le Comité de la haute direction examinent le contexte dans lequel la CCN évolue en faisant un tour d'horizon par lequel ils cherchent et évaluent les principaux défis et occasions qui se présentent à l'organisation. Le but ultime d'établir des orientations stratégiques est de s'acquitter de la mission de l'organisme qui consiste à susciter la fierté nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada. En 2011, on a établi que les orientations stratégiques définies en 2010 seraient maintenues. Toutefois, on les a précisées.

Les orientations stratégiques pour la période de planification 2012-2013 à 2016-2017 sont les suivantes :

- Créer une région de la capitale animée et durable qui inspire les Canadiens et Canadiennes.
- Faire connaître l'importance de la capitale à tous les Canadiens et Canadiennes.

CRÉER UNE RÉGION DE LA CAPITALE ANIMÉE ET DURABLE QUI INSPIRE LES CANADIENS ET CANADIENNES

La CCN veut aider à faire de la capitale une ville animée et agréable, un endroit où les gens peuvent aller à la rencontre du Canada et de son peuple. On mettra l'accent sur le cœur de la capitale : on améliorera l'accès à ses berges; on offrira aux visiteurs davantage d'attrait variés et des lieux de rencontre particuliers; on terminera la révision du *Plan de la capitale du Canada*; et l'on rendra le secteur du cœur plus accessible et sécuritaire aux cyclistes et aux piétons. Ce faisant, l'organisme recourra aux nouvelles technologies pour mettre en valeur les atouts de la capitale et enrichir l'expérience des visiteurs. De plus, la CCN continuera d'instaurer des modèles de partenariat novateurs servant à bonifier les programmes, à réaliser des gains d'efficacité et à améliorer l'expérience vécue dans la capitale.

FAIRE CONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LA CAPITALE À TOUS LES CANADIENS ET CANADIENNES

La CCN a l'intention de faire connaître l'importance de la capitale en sensibilisant la population canadienne et en la faisant participer. Les nouvelles technologies et le rayonnement seront essentiels pour faire connaître l'importance de la capitale et renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté que la capitale inspire aux citoyens et citoyennes du pays. On prévoit également renouveler la programmation publique en faisant participer les jeunes et les néo-Canadiens et néo-Canadiennes. Le plan de marketing et de communications en voie d'élaboration et le 150^e anniversaire de la Confédération que l'on soulignera en 2017 — des célébrations lors desquelles la capitale jouera un rôle important — fourniront des occasions uniques de susciter la fierté des Canadiens et Canadiennes à l'égard de la région de la capitale.

Au fil de notre progression vers ces orientations, les priorités des programmes permanents réclameront aussi temps et attention. Au nombre de ces priorités, mentionnons le renouvellement des modèles de prestation des fêtes d'envergure nationale, comme la fête du Canada, l'achèvement des travaux du boulevard de la Confédération au cœur de la capitale du Canada, et la conservation du parc de la Gatineau et de la Ceinture de verdure.

Piliers organisationnels

Les initiatives destinées à édifier une capitale plus verte et à donner la priorité aux gens sont fondamentales à tout ce que la CCN accomplit. Les deux piliers sont intégrés à la culture de cette dernière.

BÂTIR UNE CAPITALE PLUS VERTE

L'environnement constitue la pierre angulaire de tout ce que la CCN accomplit. L'application de pratiques environnementales judicieuses dans tous les secteurs d'activité reflète la mission fondamentale de l'organisation, qui consiste à bâtir une grande capitale et à susciter la fierté de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes à l'égard de leur pays. À titre d'intendante des terrains fédéraux de la région de la capitale du



Canada, la CCN est déterminée à faire preuve d'excellence et de leadership dans les enjeux d'ordre environnemental.

LES GENS D'ABORD

La santé d'une organisation est solidement enracinée dans ses effectifs. La CCN est déterminée à créer un milieu de travail stimulant et enrichissant qui encourage ses employés à faire preuve de créativité et d'innovation, à penser hors des sentiers battus et à assumer la responsabilité de leur travail. Organisme ouvert et transparent, elle cherche constamment à faire preuve d'excellence en matière de services à la clientèle et de participation de la population.

TENDANCES, DÉFIS ET POSSIBILITÉS

Les activités de la CCN subissent l'influence des tendances constatées dans son contexte opérationnel, dont les tendances sociales, économiques, politiques, technologiques, juridiques et culturelles. Plusieurs de ces tendances pourraient influencer le contexte opérationnel de la CCN au cours des prochaines années. Voici celles qui pourraient avoir le plus de répercussions sur les activités de la CCN.

Société L'évolution rapide du contexte social, attribuable aux changements démographiques, représente un défi pour la CCN. Il importe de veiller à ce que ses programmes et ses activités représentent la diversité démographique du Canada. Et malgré quelques différences régionales, la population canadienne éprouve un sentiment de fierté à l'égard de son pays et de la capitale. La CCN doit s'assurer de joindre tous les segments de la population pour que tous les Canadiens et Canadiennes — quel que soit leur âge, leur origine ou leur culture — se sentent liés à la capitale.

Urbanisation La plupart des Canadiens et Canadiennes habitent en ville et la proportion de citoyens poursuit sa croissance. En sa qualité de plus grande propriétaire foncière de la région de la capitale du Canada, la CCN peut influencer l'urbanisme et encourager l'usage des terrains situés le long des cours d'eau et d'autres secteurs.

Un bon urbanisme constitue le mécanisme qui fera de la capitale un lieu de rassemblement pour la population canadienne et qui attirera des visiteurs du monde entier.

Économie La modeste reprise économique, ajoutée aux mesures de consolidation du gouvernement et à la fluctuation des prix de l'énergie et des produits de base, pourrait avoir des répercussions sur les niveaux de financement de la CCN, réduire son pouvoir d'achat et nuire à sa capacité de générer des revenus suffisants. Cette situation obligera la CCN à chercher de nouveaux partenaires ou à élargir les partenariats existants, de même qu'à explorer de nouvelles façons de faire des affaires.

Gouvernement et politiques Les gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux continueront vraisemblablement d'appliquer des mesures de consolidation, lesquelles pourraient se traduire par d'autres réductions dans les dépenses publiques. Les gels budgétaires pourraient aussi rendre difficiles le recrutement et le maintien en poste de jeunes travailleurs alors que les fonctionnaires vieillissent et s'en vont à la retraite.

Intérêts des Autochtones Les intérêts des Autochtones continuent d'être importants et ils gagneront en importance avec l'augmentation constante de la population autochtone du Canada. La CCN devra continuer d'assurer la représentation des Autochtones dans ses programmes et activités.

Communications et technologie Les médias sociaux et le service mobile de données continuent d'évoluer et de redéfinir la façon dont les institutions communiquent, fonctionnent, mettent en marché et créent de la valeur. Les entreprises et les gouvernements comprennent mieux comment se servir des médias sociaux et du service mobile de données de façon sensée. La CCN mise sur une plus grande connaissance et un meilleur usage de la technologie pour favoriser la communication avec les Canadiens et Canadiennes et créer une expérience virtuelle de la capitale.



Transport En 2011, les villes d'Ottawa et de Gatineau ont fait avancer leurs projets respectifs liés au transport en commun. Le réseau du Rapibus de Gatineau devrait entrer en fonction d'ici l'automne 2013, et le plus récent trajet du réseau de train léger de la Ville d'Ottawa prévoit l'aménagement d'un tunnel moins coûteux au centre-ville. Pour la CCN, cela constitue une belle occasion de jouer un rôle proactif de facilitation à la valeur ajoutée dans la coordination du transport dans la région de la capitale.

Environnement et changement climatique Les effets du changement climatique ont déjà des répercussions sur les terrains urbains et naturels de la CCN. Les coûts liés à l'adaptation des plans et des programmes augmenteront probablement en raison des défis que posent, par exemple, les espèces envahissantes et le risque de devoir modifier des activités existantes comme le Bal de Neige, ou l'entretien du réseau de sentiers de la capitale en fonction de saisons prolongées.

PRINCIPAUX RISQUES D'ENTREPRISE ET PRINCIPALES QUESTIONS DE PLANIFICATION

PRINCIPAUX RISQUES D'ENTREPRISE

Les risques perçus comme étant les plus susceptibles d'influer sur les objectifs de la CCN ont été précisés lors d'un exercice d'établissement du profil de risque auquel la haute direction a participé. Ils sont exposés ci-dessous.

Capacité

Dans le présent contexte financier, la CCN pourrait être incapable de réduire l'écart entre le niveau de financement actuel et celui dont elle a besoin. Le fait de ne pouvoir s'adapter au présent contexte financier pourrait se traduire par une réduction de services, mettre en cause le respect de normes de qualité ou empêcher la CCN de respecter ses engagements ou de saisir des occasions, ce qui, en définitive, nuirait à sa capacité de s'acquitter de son mandat.

Les mesures d'atténuation de ce risque sont de réexaminer les stratégies de gestion financière, d'établir de nouvelles façons de faire des affaires, d'évaluer et de mesurer le rendement et la pertinence des programmes.

Influence

L'influence consiste à s'associer des gens et des organismes pour atteindre ses objectifs. Le fait de ne pas être assez influent affecte la capacité de la CCN de réaliser des projets importants liés à son mandat.

Une éventuelle perte d'influence peut être atténuée en misant davantage sur les partenariats pour obtenir l'effet voulu, en adoptant une stratégie de communication organisationnelle globale et en gérant les attentes de l'extérieur.

Réputation

Avoir bonne réputation est un atout inestimable. Cela permet à l'organisme de s'acquitter plus aisément de son mandat, même quand il doit évoluer dans un environnement externe complexe ou traiter avec de nombreux intervenants.

Pour conserver sa bonne réputation, la CCN poursuit l'examen attentif des enjeux liés à sa capacité, la révision des mécanismes de contrôle de la qualité des services qu'elle rend, la mise en œuvre du processus renouvelé d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design, et la définition d'indicateurs de réputation dans son système de mesure du rendement.

PRINCIPALES QUESTIONS DE PLANIFICATION

Le texte qui suit présente les questions de planification qui sont susceptibles d'influer sur l'élaboration du *Résumé du Plan d'entreprise* pour la période de 2012-2013 à 2016-2017.

Examen du mandat

L'examen du mandat de la CCN a été achevé en 2006. Certaines des recommandations faites après l'examen nécessitent des modifications à la *Loi sur la capitale nationale*. En attendant, la CCN a maintenu le moratoire sur l'aliénation des terrains excédentaires, et elle a adopté une stratégie environnementale qui tire parti des pratiques existantes et voit au respect des principes de gestion responsable de l'environnement dans tout ce que la CCN entreprend.

Contexte financier

En 2012-2013, on estime que les crédits en immobilisations de la CCN se chiffrent à 33 millions de dollars et les crédits de fonctionnement à 92 millions; les revenus des baux locatifs, des servitudes, des commandites ou autres recettes devraient atteindre les 31 millions.

La CCN poursuivra la mise en place de mesures de restriction budgétaire, laquelle s'inscrit dans le cadre de l'exercice de révision stratégique de 2009, de l'examen des mesures de limitation des coûts prévues au budget fédéral de 2010 et des engagements annoncés dans le Plan d'action pour la réduction du déficit.





ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES DE LA CCN

La CCN s'acquitte de son mandat par le truchement d'une architecture d'alignement des programmes (AAP) qui comporte une réalisation stratégique et quatre programmes, y compris les Services internes. L'AAP est la liste des programmes qui fait autorité et sert de fondement à la CCN pour la reddition de comptes au Parlement et à la population canadienne.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a approuvé les modifications à l'AAP de la CCN en août 2011, en vue de leur mise en œuvre au cours de l'exercice financier 2012-2013. Cette version-ci du Plan d'entreprise en tient compte. La CCN avait demandé le remaniement de son AAP afin de mieux refléter les changements à l'orientation de la prestation des programmes et sa propre réorganisation. En outre, elle voulait ainsi donner suite aux constatations, aux recommandations et aux exigences découlant de l'examen de son mandat, de l'orientation donnée par le ministre et de l'examen stratégique.

Au niveau supérieur, l'AAP modifiée met davantage l'accent sur le leadership environnemental et la conservation, tout en reconnaissant le rôle de la CCN dans la planification des transports régionaux et l'importance de la réalisation de programmes en collaboration avec des partenaires.

On trouvera à la page suivante une représentation visuelle de l'AAP ainsi que la description de chaque programme et sous-programme.



ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES

La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiens et Canadiennes.



RÉALISATION STRATÉGIQUE

Les Canadiens et Canadiennes éprouvent un profond sentiment d'appartenance à la capitale et en reconnaissent l'importance nationale.

Les terrains, l'infrastructure et les édifices fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale nationale.

Les biens de la capitale sont protégés pour les générations actuelles et futures de Canadiens et Canadiennes.



RÉSULTATS PRÉVUS

SOUS-PROGRAMMES

Expérience de la capitale

Fêtes et manifestations

La capitale met en évidence la culture, les valeurs et les réalisations du Canada.

Rayonnement et commémorations

Les Canadiens et Canadiennes reconnaissent l'importance de la capitale et connaissent mieux le patrimoine, la population, la géographie, les symboles, la culture, les valeurs et les institutions majeures de leur pays.

Expérience en plein air

Les Canadiens et Canadiennes fréquentent assidûment les aires naturelles de la capitale et en profitent.

Planification de la capitale

Planification à long terme et approbation du design et de l'utilisation du sol

Les terrains et les édifices fédéraux reflètent les besoins du gouvernement, sont en harmonie avec le rôle et l'importance d'une capitale et constituent une source d'inspiration pour la population canadienne.

Planification des transports

La mobilité durable facilite la circulation des personnes et des produits. De plus, elle contribue de façon durable au bon fonctionnement de la capitale et à l'expérience qu'elle propose, en plus de refléter ses particularités.

Intendance et protection de la capitale

Intendance des terrains et des biens immobiliers

Les immobilisations corporelles sont entretenues, gérées, remises en état et protégées d'une manière durable qui reflète leurs particularités et leur utilité.

Protection et conservation de l'environnement

Les aires naturelles de la capitale sont protégées pour les générations actuelles et futures de Canadiens et Canadiennes.

Résidences officielles

Les lieux de résidence des dirigeants officiels du Canada sont adéquats et sûrs, et servent de décors inspirants aux cérémonies et aux activités d'État.



SOUTIEN À L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT

Services internes

Services de gouvernance, de gestion et de surveillance
Services de gestion des ressources



➤ **OBJECTIFS, STRATÉGIES ET INDICATEURS DE RENDEMENT**

➤ 1. EXPÉRIENCE DE LA CAPITALE

Le programme « Expérience de la capitale » a pour objectif de susciter la fierté par des programmes et d'autres services dans la capitale. Il englobe un ensemble de manifestations et de festivals de grande envergure (p. ex., la fête du Canada et le Bal de Neige), de commémorations, d'interprétation, de programmes éducatifs, de services et de programmes d'activités destinés aux visiteurs. En outre, grâce à des activités de rayonnement qui amènent la capitale jusqu'aux Canadiens et Canadiennes des quatre coins du pays et à des messages diffusés d'un océan à l'autre, la CCN s'emploie à mieux faire connaître la région de la capitale du Canada comme lieu où l'on peut faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

Afin de s'assurer que ce programme influe sur l'établissement de la région de la capitale du Canada comme source de fierté pour les Canadiens et Canadiennes, la CCN vérifie si les programmes et les services qui sont axés sur l'expérience de la capitale suscitent chez la population du pays un profond sentiment d'appartenance à la capitale et la reconnaissance de l'importance de la région. Par conséquent, elle mesure le rendement en fonction d'indicateurs comme ceux-ci :

- la participation aux manifestations et aux programmes;
- la représentation de la diversité canadienne;
- la sensibilisation de la population canadienne à l'importance de la capitale;
- la réussite des initiatives de rayonnement.

Le programme « Expérience de la capitale » comporte trois sous-programmes, à savoir « Fêtes et manifestations », « Rayonnement et commémorations » et « Expérience en plein air ».

Nota : Un examen sommaire du rendement du programme « Expérience de la capitale » se trouve à l'annexe A.

1.1 FÊTES ET MANIFESTATIONS

Ce sous-programme a pour objectif de proposer à la population canadienne des expériences riches de sens. Par la production de manifestations vedettes (comme la fête du Canada et le Bal de Neige) et la participation à d'autres manifestations et festivals, la CCN s'efforce d'accroître la participation des Canadiens et Canadiennes dans la région de la capitale du Canada et leur sensibilisation à celle-ci. En outre, elle réalise des activités spéciales qui visent à réaffirmer et à faire connaître les valeurs du pays ainsi qu'à souligner sa diversité pour que les Canadiens et Canadiennes se reconnaissent dans la capitale et éprouvent un sentiment d'appartenance à la région de la capitale du Canada.

Stratégies

- Organiser et soutenir d'importantes manifestations d'envergure nationale, et miser sur celles-ci.
- Faire comprendre aux Canadiens et Canadiennes le rôle central de la capitale dans les festivités du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017. À titre de principale coordonnatrice des célébrations nationales dans la région de la capitale du Canada, travailler étroitement avec des partenaires fédéraux et du secteur privé à la planification et à la présentation des festivités.

Projets précis

La CCN poursuivra la présentation de manifestations vedettes en mettant l'accent sur le renforcement des partenariats et des commandites. La fête du Canada bénéficiera d'un modèle de prestation renouvelé. Le Bal de Neige continuera d'offrir un programme d'activités proposées par un large éventail de partenaires fédéraux et des secteurs public et privé. La CCN

instaurera de nouvelles manières de raffermir la santé financière à long terme du festival. Enfin, un modèle de prestation renouvelé sera élaboré pour Les lumières de Noël au Canada. Pour ce qui est du 150^e anniversaire de la Confédération, qui constitue une occasion extraordinaire de susciter la fierté à l'égard de la région de la capitale, la CCN s'affaira à positionner celle-ci comme un lieu où mettre en valeur et raconter l'histoire du Canada. Par ailleurs, elle soulignera le bicentenaire de la guerre de 1812 en 2012 et le 150^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown en 2014, en prélude aux festivités de 2017.

1.2 RAYONNEMENT ET COMMÉMORATIONS

Par ce sous-programme, la CCN voit à ce que les Canadiens et Canadiennes comprennent davantage le rôle et l'importance de la capitale et connaissent mieux le patrimoine, la diversité, la géographie, les symboles, la culture et les valeurs de leur pays. Grâce à son rôle de premier plan dans les commémorations ainsi qu'à ses travaux dans les domaines de la promotion de la capitale, de l'art public, de l'interprétation et des programmes, la CCN met en vedette des lieux et des symboles d'importance nationale, tout en aidant les gens à profiter de la capitale comme d'un lieu où découvrir leur pays. Aussi, des services d'orientation et d'information attirent et accueillent les visiteurs dans la capitale, tandis que des initiatives de rayonnement l'amènent jusqu'à la population canadienne. Grâce à des projets éducatifs visant les jeunes du primaire et du secondaire, la CCN voit à ce que les prochaines générations de Canadiens et Canadiennes participent au développement et à l'évolution de la capitale et comprennent son rôle particulier : refléter l'identité canadienne.

Stratégies

- Appuyer des projets de monuments commémoratifs d'importance nationale.
- Mobiliser les partenaires de partout au Canada pour qu'ils soient mieux représentés dans la capitale et que les programmes et les activités de la CCN reflètent le patrimoine, la culture et la diversité régionale du pays.
- Faire connaître l'importance de la capitale en continuant de promouvoir son image de marque.
- Tirer parti des lieux d'intérêt national qui relèvent de la CCN pour faire connaître l'importance de la capitale.
- Renouveler les programmes publics en maximisant le recours aux nouvelles technologies et aux médias sociaux pour joindre toute la population canadienne, en particulier les jeunes. En outre, mobiliser et éduquer les gens et les sensibiliser davantage à la capitale.
- Par des initiatives d'interprétation, faire valoir à la population du pays l'importance, la pertinence et la signification des programmes et des atouts de la capitale du Canada.

Projets précis

COMMÉMORATIONS NATIONALES ET ART PUBLIC

La CCN continuera d'appuyer les initiatives gouvernementales visant à souligner des événements et des symboles majeurs de notre passé collectif en contribuant, avec des partenaires, à des projets réalisés à la mémoire des victimes du communisme, de celles de l'Holocauste et de diplomates décédés dans l'exercice de leurs fonctions. Des projets de monument sont également prévus pour la Coupe Stanley et la guerre de 1812. Par ailleurs, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'art public, qui vise à créer un héritage national axé sur l'excellence artistique du pays, permettra à la CCN de mieux représenter les Canadiens et Canadiennes dans la capitale.

MARKETING ET INTERPRÉTATION

La CCN prévoit continuer d'intégrer la nouvelle image de marque de la capitale et de s'adresser à la jeunesse canadienne suivant une stratégie d'engagement nationale. Elle renforcera ses liens avec les Canadiens et Canadiennes et s'efforcera d'éveiller leur intérêt envers leur pays et son histoire par la mise en œuvre de sa stratégie décennale d'interprétation de la capitale. Les nouvelles technologies contribueront à moderniser l'exécution des programmes, tandis qu'on cherchera à établir des partenariats pour la préparation et la présentation de grandes célébrations et d'activités destinées à souligner des anniversaires importants.

NOUVEAU MODÈLE DE SERVICES AUX VISITEURS

La CCN a remanié son modèle de services aux visiteurs afin de mieux les accueillir et de suivre les tendances du marché. La technologie et les nouveaux médias jouent un rôle essentiel dans ce nouveau modèle. On prévoit une expansion dans ce domaine par le recours aux tablettes pour l'interprétation à l'extérieur, l'installation de codes QR dans des lieux d'intérêt importants, la conception d'applications mobiles et la mise en place d'un réseau sans fil à l'extérieur dans des endroits névralgiques de la capitale.

1.3 EXPÉRIENCE EN PLEIN AIR

Ce sous-programme a pour objectif d'encourager la population canadienne à fréquenter et à comprendre le cadre naturel et le milieu bâti distinctifs de la capitale, à en profiter et à en apprécier l'importance. La CCN offre aux visiteurs et aux résidents de la région de la capitale du Canada un accès à ses parcs (y compris le parc de la Gatineau); à ses espaces verts; à ses installations récréatives, comme la patinoire du canal Rideau, le Sentier de la capitale, des plages et des terrains de camping; et à la Ceinture de verdure. En plus de ces endroits, des programmes, comme les vélos-dimanches et le Coloris automnal, ainsi qu'une variété d'initiatives estivales et hivernales en plein air permettent à la population canadienne de vivre dans la capitale une expérience sous le sceau de l'activité physique et d'apprécier l'importance nationale des atouts naturels de la région.

Stratégies

- Fournir aux visiteurs des installations et des commodités qui permettent à la population canadienne d'avoir accès aux atouts naturels et bâtis de la capitale et de les découvrir.
- Tirer parti d'actifs distinctifs, comme le Sentier de la capitale, la patinoire du canal Rideau, les parcs et les espaces verts, afin d'ajouter à l'animation du secteur du cœur.

Projets précis

TRANSPORT ACTIF

En collaboration avec divers partenaires, la CCN mettra au point une variété d'initiatives axées sur le cyclisme et le transport non motorisé afin d'encourager les Canadiens et Canadiennes à découvrir les paysages naturels de la capitale et à en profiter. Entre autres initiatives centrées sur le cyclisme, mentionnons l'augmentation possible du nombre de bicyclettes et de stations du programme de vélos en libre-service dans le secteur du cœur d'Ottawa et de Gatineau. En novembre 2015, au terme de la saison de location des vélos en libre-service, la CCN prévoit confier en permanence la mise en service de ce programme à ses partenaires ou au secteur privé.

PLAN D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR DU PARC DE LA GATINEAU

En outre, la CCN mettra en œuvre les principales priorités du Plan d'activités de plein air du parc de la Gatineau, notamment en sensibilisant les visiteurs à la fonction de préservation écologique du Parc, en élaborant des plans d'amélioration de son réseau de sentiers, en fournissant des outils de communication publique et en concluant des partenariats avec des groupes d'usagers afin de les encourager à devenir des ambassadeurs du Parc.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	CIBLE (DE 2012-2013 À 2016-2017)
Fêtes et manifestations	
<p>Augmenter à 75 le nombre de partenariats pour les programmes du Bal de Neige, par rapport aux 20 établis en 2011.</p> <p>Établir une nouvelle vision des Lumières de Noël au Canada.</p> <p>Élaborer une stratégie et une approche pour le 150^e anniversaire de la Confédération dans la capitale.</p>	<p>Au cours de la période de planification</p> <p>D'ici la fin de 2012-2013</p> <p>D'ici la fin de 2012-2013</p>
Rayonnement et commémorations	
<p>Livrer le Monument commémoratif de la guerre de 1812.</p> <p>Livrer le Monument national de l'Holocauste.</p> <p>Réaliser les projets pilotes d'interprétation de trois monuments de la colline du Parlement.</p> <p>Déployer de nouvelles bannières sur le boulevard de la Confédération commémorant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la guerre de 1812; • le Jubilé de diamant de la reine; • le centenaire de l'Expédition canadienne dans l'Arctique. <p>Joindre un nombre cumulatif de 500 000 jeunes de partout au Canada grâce aux programmes jeunesse de la CCN (avec l'exercice 2011-2012 pour année de référence).</p> <p>Renouveler l'expérience proposée aux visiteurs et le programme public du domaine Mackenzie-King.</p> <p>Achever un plan d'interprétation pour la Ceinture de verdure.</p> <p>Offrir des services plus modernes, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un réseau sans fil (Wi-Fi) à l'extérieur; • de nouvelles applications mobiles pour la colline du Parlement et le boulevard de la Confédération. 	<p>D'ici la fin de 2014</p> <p>D'ici la fin de l'automne 2015</p> <p>D'ici la fin septembre 2012</p> <p>2012-2013 et 2013-2014</p> <p>2012-2013</p> <p>2013-2014</p> <p>D'ici la fin de 2013-2014</p> <p>D'ici la fin de 2013-2014</p> <p>D'ici la fin de 2013-2014</p> <p>D'ici la fin de 2012-2013</p>
Expérience en plein air	
<p>Commencer la mise en œuvre d'un plan quinquennal régional de cyclisme qui se penche sur les dépenses en immobilisations et des initiatives.</p> <p>Élargir le programme de vélos en libre-service en installant de nouvelles stations dans le secteur du cœur d'Ottawa et de Gatineau.</p> <p>Atteindre les 120 000 visites au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau et proposer des activités de plein air qui produisent des recettes de 1,3 million de dollars.</p> <p>Achever le plan d'interprétation du parc de la Gatineau.</p> <p>Mettre en œuvre la première phase de la stratégie relative au réseau de sentiers du parc de la Gatineau.</p>	<p>D'ici la fin de 2012-2013</p> <p>D'ici la fin de 2015-2016</p>

➤ 2. PLANIFICATION DE LA CAPITALE

Par le truchement du programme « Planification de la capitale », la CCN oriente et coordonne l'utilisation des terrains fédéraux pour que ceux-ci inspirent la population canadienne, qu'ils répondent aux besoins gouvernementaux et qu'ils tiennent compte du rôle et de l'importance de la capitale. Par des plans à long terme, l'identification d'une masse de terrains d'intérêt national (MTIN) et des processus d'examen et d'approbation, elle peut veiller à ce que les terrains soient utilisés de manière à refléter et à respecter l'importance, le milieu naturel et le patrimoine de la capitale. En outre, la CCN collabore avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et des administrations municipales sur des enjeux relatifs aux transports.

Le programme « Planification de la capitale » comporte deux sous-programmes : « Planification à long terme et approbation du design et de l'utilisation du sol » et « Planification des transports ».

Pour faire en sorte que l'infrastructure, les terrains et les édifices fédéraux reflètent le rôle et l'importance d'une capitale nationale, la CCN surveille l'efficacité de sa vision, de ses plans et de ses politiques. En outre, elle vérifie dans quelle mesure on tient compte de ces éléments dans l'emplacement, le design et l'aspect visuel des biens fédéraux.

Nota : Un examen sommaire du rendement du programme « Planification de la capitale » se trouve à l'annexe A.

2.1 PLANIFICATION À LONG TERME ET APPROBATION DU DESIGN ET DE L'UTILISATION DU SOL

La CCN oriente l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada en renouvelant continuellement son cadre de planification de l'aménagement des terrains. Par des plans visionnaires d'utilisation du sol qui sont mis au point en consultation avec d'autres autorités de planification et des ministères et organismes fédéraux, elle oriente l'usage, l'aménagement et la gestion à long terme des terrains fédéraux. En outre, la CCN consulte largement la population canadienne afin de formuler une vision commune de la capitale.

Les terrains dont la capitale a besoin à long terme pour fonctionner et procurer une expérience font partie de la MTIN, une désignation qui assure leur préservation pour les générations futures de Canadiens et Canadiennes. La CCN coordonne l'aménagement et voit à l'atteinte de l'excellence en design et en planification, en examinant et en approuvant les propositions de changement de l'utilisation, de design et d'aliénation qui concernent les terrains fédéraux de la capitale. (*L'annexe B présente un diagramme du cadre de planification de l'aménagement des terrains.*)

Stratégies

- Réviser entièrement et compléter le cadre de planification de l'aménagement des terrains en consultant largement les intervenants, les autres ordres de gouvernement et la population canadienne. Le résultat prévu consiste en un ensemble complet et exhaustif de plans qui relèvent les défis que doit affronter la capitale et qui tirent profit des possibilités que son développement présente, tout en reflétant les aspirations des Canadiens et Canadiennes.
- Examiner la MTIN et élaborer des critères servant à accorder ou à révoquer une désignation aux terrains. Dans le contexte de l'examen, répertorier les terrains excédentaires qui ne font pas partie de la MTIN et amorcer un plan d'action pour leur aliénation ou leur transfert.
- Cerner des possibilités d'encourager un plus grand accès public aux berges du secteur du cœur et fournir l'infrastructure de soutien nécessaire afin de bonifier l'expérience des visiteurs, tout en assurant la protection d'écosystèmes sains sur les berges.
- Mettre entièrement en œuvre les lois, les politiques et les plans fédéraux afin de protéger et de mettre en valeur les environnements bâtis et naturels de la capitale, et ce, par l'application d'un processus renouvelé et rationalisé d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design.

Projets précis

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS

La CCN est à réviser des plans importants pour la capitale et nombre de ses principales masses de terrains. L'élaboration du *Plan de la capitale du Canada*, un énoncé d'orientation de 50 ans, progresse bien. De concert avec les divers ordres de gouvernement, les principaux intervenants et le public, on commencera la conception d'une vision qui orientera l'aménagement de la capitale. Il y aura également une révision des lignes directrices d'identification des terrains d'importance nationale. Des plans directeurs, comme ceux de la Ceinture de verdure et des terrains urbains, aideront à élaborer le *Plan de la capitale du Canada* renouvelé et à aborder des problèmes liés à l'utilisation du sol. On trouvera à l'annexe B des renseignements supplémentaires sur les divers plans de la CCN.

EXAMEN DE LA MTIN ET PROCESSUS D'APPROBATION FÉDÉRALE DE L'UTILISATION DU SOL, DU DESIGN ET DES TRANSACTIONS

La CCN est responsable de la désignation des terrains d'importance nationale et de l'approbation des demandes de changements à l'aménagement et au design des propriétés fédérales de la capitale. Pour ce qui est de la MTIN, elle travaille à la révision de ses propriétés foncières en réexaminant les critères d'admissibilité. Concernant le processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions, la CCN s'apprête à le rationaliser pour qu'il soit plus convivial et à évaluer l'efficacité des modifications qu'on y a apportées jusqu'à présent. Cette initiative commencera au début de 2013.

BERGES, VOIES D'EAU ET ÎLES DE LA CAPITALE

Les berges, les voies d'eau et les îles jouent un rôle majeur dans l'aménagement d'une capitale à la fois invitante pour les Canadiens et Canadiennes et représentative du pays. La CCN vise à long terme à créer des expériences et des lieux de rencontre exceptionnels le long des berges et sur les îles de la rivière des Outaouais et de la rivière Rideau. À cet effet, elle cherche à bonifier l'expérience des visiteurs par l'établissement et le renforcement de partenariats avec des intervenants clés,

tout en protégeant les écosystèmes, en améliorant l'accès et en offrant des occasions de se renseigner sur la nature et le milieu urbain. L'intention sous-jacente consiste à accroître l'usage des berges et des îles de la région et à réaliser leur plein potentiel à titre de destinations de la capitale.

2.2 PLANIFICATION DES TRANSPORTS

La CCN collabore et participe à des études conjointes avec des partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux sur des enjeux du transport interprovincial et urbain. En outre, elle élabore des stratégies et facilite la participation fédérale dans le domaine du transport, notamment dans le déplacement d'usagers du transport en commun. Le but visé de la démarche est de réaliser, en matière de mobilité durable, des objectifs qui amélioreront le fonctionnement de la capitale et l'expérience qu'elle offre. De surcroît, en formulant une vision et des stratégies destinées à établir une approche harmonisée du transport régional ainsi que des normes élevées de design, de qualité environnementale et de gestion des terrains, la CCN soutient le cadre stratégique fédéral relatif aux milieux et aux transports urbains. (Un diagramme des initiatives de transport de la région de la capitale du Canada se trouve à l'annexe C.)

Stratégies

- Poursuivre les travaux d'élaboration de concepts de transport intégré qui favorisent la mobilité durable dans la capitale, surtout dans le secteur du cœur.
- Collaborer avec les villes d'Ottawa et de Gatineau afin d'examiner des possibilités de transport actif, comme l'indique la stratégie de mobilité durable.

Projets précis

TRANSPORTS

La CCN continuera de collaborer avec des partenaires des divers ordres de gouvernement pour l'élaboration de plans et la réalisation d'études sur les transports. Ces plans et études serviront d'assise à un système intégré de transport qui mettra l'accent sur la mobilité durable dans la capitale. Notamment, l'évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales progresse comme prévu. Au chapitre de la mobilité durable, la CCN travaille étroitement avec TRANS, un comité de planification des transports qui bénéficie d'un apport important du public. Le but consiste à élargir l'infrastructure de transport actif dans la région de la capitale.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	CIBLE (DE 2012-2013 À 2016-2017)
Planification à long terme et approbation du design et de l'utilisation du sol	
<i>Cadre de planification de l'aménagement des terrains</i>	
Terminer la mise à jour du <i>Plan de la capitale du Canada</i> .	D'ici la fin de 2012-2013
Terminer la mise à jour du <i>Plan directeur de la Ceinture de verdure</i> de 1996.	D'ici la fin de 2012-2013
Terminer le Plan directeur des terrains urbains de la capitale.	D'ici la fin de 2013-2014
Terminer l'examen de la MTIN et le plan d'action pour les terrains qui n'en font pas partie.	D'ici la fin de 2014-2015
<i>Approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions</i>	
Obtenir un taux de satisfaction des intervenants de 80 p. 100 à l'égard du processus révisé d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design.	D'ici la fin de 2012-2013
Mettre en œuvre un cadre des normes de service.	D'ici la fin de 2012-2013
<i>Rivière des Outaouais et canal Rideau</i>	
Terminer le plan directeur conceptuel du secteur allant du canal Rideau aux chutes Rideau.	D'ici la fin de 2012-2013
Mettre en œuvre au moins un projet pilote le long du canal Rideau.	D'ici l'été 2012
Planification des transports	
Achever la phase II de l'évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales, et obtenir l'approbation.	D'ici le début de 2014-2015
Achever la stratégie de mobilité durable.	D'ici la fin de 2012-2013

➤ 3. INTENDANCE ET PROTECTION DE LA CAPITALE

Par ce programme, la CCN vise à protéger des biens d'importance nationale situés dans la région de la capitale du Canada et à continuer de mettre en valeur la capitale pour les générations futures de Canadiens et Canadiennes. En qualité d'intendante des terrains et des biens fédéraux de la région, elle remet en état, gère, aménage, entretient et protège les biens culturels, naturels et patrimoniaux les plus prisés de la capitale, tout en veillant au maintien d'un accès public qui soit sécuritaire, respectueux et convenable. En outre, la CCN promeut et régit les activités publiques réalisées sur les terrains fédéraux, et voit à la conservation des ressources naturelles par une saine gestion de l'environnement. Par sa participation à des projets d'aménagement foncier, l'acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation de propriétés excédentaires, la CCN est plus en mesure de faire en sorte que la capitale soit à l'image de la vision établie pour elle.

La CCN évalue le programme « Intendance et protection de la capitale » afin de déterminer si les immobilisations de la capitale sont protégées pour les générations actuelles et futures de Canadiens et Canadiennes. Pour ce faire, elle vérifie si ces éléments d'actif sont accessibles, sans danger, remis en état et entretenus. Elle vérifie également si les principaux espaces naturels et le caractère historique exceptionnel des biens patrimoniaux de la capitale sont préservés et sauvegardés.

Le programme « Intendance et protection de la capitale » comprend trois sous-programmes : « Intendance des terrains et des biens immobiliers », « Protection et conservation de l'environnement » et « Résidences officielles ».

Un examen sommaire du rendement du programme « Intendance et protection de la capitale » se trouve à l'annexe A.

3.1 INTENDANCE DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

Par ses activités d'intendance des terrains et des biens immobiliers, la CCN voit à ce que son vaste portefeuille de biens (y compris des terrains, des propriétés et des ouvrages civils, comme des ponts et des sentiers) soit adéquatement géré, entretenu, remis en état et protégé.

Elle fait en sorte que ces travaux respectent les principes du développement durable. Les activités de design, de remise en état et d'aménagement de terrains contribuent à la préservation et à l'amélioration de parcs, de promenades, d'installations récréatives, de monuments et d'autres types de patrimoine bâti, dont des biens locatifs. La CCN loue des biens pour financer leur restauration; elle les protège et gère leur cycle de vie pour que les propriétés commerciales de son portefeuille locatif témoignent du caractère et de la vision de la région de la capitale du Canada. En outre, elle entretient les terrains fédéraux prestigieux du secteur du cœur. En plus d'optimiser l'utilisation des biens existants, la CCN acquiert et aliène des terrains, conformément à ses plans à long terme et à sa vision de la capitale. Enfin, elle verse des paiements tenant lieu d'impôts fonciers pour les terrains et les propriétés affectés à ses programmes, conformément aux lois et aux règlements, contribuant ainsi aux revenus des administrations locales. *On trouvera à l'annexe D un tableau présentant les principaux projets du Programme pluriannuel des immobilisations.*

Stratégies

- Poursuivre l'établissement d'un plan et la création d'une vision pour le réaménagement des plaines LeBreton, tout en mettant l'accent sur l'aménagement de lieux de rencontre.
- Entretien et protéger les biens immobiliers de manière à respecter une norme qui bonifie et enrichit l'importance symbolique de la capitale et qui permet à la CCN d'aménager des lieux de rencontre et de contribuer aux expériences que propose la capitale.
- Poursuivre les discussions avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) en vue de la rationalisation des responsabilités à l'égard des ponts interprovinciaux de la capitale, tout accord dépendant de l'obtention d'un financement adéquat.
- Optimiser la gestion des propriétés louées qui font partie du portefeuille de la CCN.

Projets précis

REVITALISATION

La CCN recourt à un programme pluriannuel des immobilisations pour faire en sorte que les biens qui relèvent de sa compétence soient préservés et protégés pour les générations actuelles et futures de Canadiens et Canadiennes et pour voir à ce que les travaux de réfection entrepris dans le contexte du programme reflètent le caractère et la vision de la capitale. Elle réalise actuellement deux grands projets de revitalisation dans le secteur du cœur. L'un d'eux consiste dans l'achèvement, en 2014-2015, du dernier tronçon du boulevard de la Confédération, à savoir la promenade Sussex entre l'ancien Musée canadien de la guerre et l'avenue King Edward. Le second projet est la revitalisation, d'ici 2013-2014, de la rue Sparks avec la participation de promoteurs immobiliers privés.

ACQUISITION ET ALIÉNATION DE BIENS IMMOBILIERS

La CCN achèvera l'élaboration de ses plans de gestion des actifs et effectuera des investissements ciblés dans ses propriétés louées. En outre, elle investira dans des initiatives d'agriculture durable pour les fermes de la Ceinture de verdure, en réorientant le programme de location agricole de façon à favoriser la diversification. Dans la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau, elle poursuivra la démolition de ses propriétés résidentielles qui se trouvent à la fin de leur cycle de vie et le retour des terrains à leur état naturel.

PARC DE LA GATINEAU ET CEINTURE DE VERDURE

Le patrimoine culturel représente l'une des ressources les plus importantes du parc de la Gatineau. Des projets sont en cours pour la préservation, la restauration et la remise en état de paysages et d'une infrastructure qui constituent une part importante de la raison d'être du Parc. Enfin, la promotion de l'agriculture durable dans la Ceinture de verdure est perçue comme un moyen d'encourager la durabilité écologique et la diversification.

3.2 PROTECTION ET CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection et la conservation des terrains et du patrimoine naturel de la CCN bénéficient de la longue tradition que soutient l'entreprise en matière de préservation de l'environnement. Par ses travaux d'évaluation environnementale, de surveillance et de décontamination, la CCN voit à ce que des projets et des activités puissent être réalisés sur ses terrains sans risque pour l'environnement. Elle participe au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux afin d'obtenir des fonds pour l'évaluation et la décontamination d'emplacements. En outre, des agents de conservation veillent à ce que l'utilisation des aires naturelles par les résidents et les visiteurs respecte la nécessité de protéger les espèces sauvages, y compris celles en péril. Un programme exhaustif et à long terme de gestion des ressources naturelles vise à améliorer la compréhension des aspects scientifiques et à mieux conserver les terrains et les nombreux écosystèmes valorisés de la CCN, comme le parc de la Gatineau et la zone humide Mer Bleue.

Stratégies

- Faire preuve de leadership par la mise en œuvre de la stratégie environnementale de la CCN et atteindre des objectifs communs dans ce domaine en collaborant avec des partenaires.
- Maintenir l'intégrité écologique du parc de la Gatineau par la mise en œuvre du plan directeur qui le concerne, et appliquer les principes de préservation de l'environnement à tous les terrains de la CCN.

Projets précis

BÂTIR UNE CAPITALE PLUS VERTE

La CCN bâtit une capitale plus verte et joue un rôle de chef de file en environnement en se concentrant sur un plan d'action qui tient compte de la grande préoccupation des Canadiens et Canadiennes à l'égard de cet enjeu. Pour faire preuve de leadership environnemental, elle s'engagera à collaborer avec des partenaires et des intervenants en vue d'atteindre des objectifs environnementaux communs et à présenter la capitale comme un modèle de développement durable par la protection de l'environnement. En

outre, la CCN luttera contre le changement climatique, réduira les déchets, accroîtra la biodiversité, prévendra la pollution et sera un chef de file en matière de pratiques environnementales exemplaires. Le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure constituent des endroits idéaux pour la promotion du leadership environnemental et de la durabilité écologique. La CCN a l'intention de mieux protéger leurs écosystèmes et leurs habitats naturels valorisés, surtout aux chapitres des corridors écologiques, de la biodiversité et des espèces en péril. Elle amorcera les travaux de décontamination d'endroits comme les plaines LeBreton, un ancien pôle de l'industrie lourde.

3.3 RÉSIDENCES OFFICIELLES

Les résidences officielles comptent parmi les œuvres d'architecture patrimoniale les plus anciennes et les plus précieuses de la capitale du Canada. À titre d'intendante des six résidences officielles de la région, la CCN voit à ce qu'elles soient meublées, entretenues et remises en état de manière à protéger leur caractère historique et à fournir aux dirigeants officiels du Canada un logement sûr et adéquat. En outre, il faut entretenir ces propriétés et ces terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État importantes. Au nombre des responsabilités, mentionnons l'entretien des terrains, la gestion du cycle de vie, la prestation de services floraux et d'aménagement paysager, l'exploitation de serres, l'offre d'un savoir-faire en horticulture, la conception et la réalisation d'aménagements intérieurs, des projets de renouvellement et la sélection de meubles et d'objets pour la collection de la Couronne. Les plans de réfection à long terme sont concrétisés en fonction du financement accordé par le gouvernement, en mettant l'accent sur la résolution des problèmes de santé et de sécurité ainsi que sur la préservation des biens patrimoniaux nationaux symboliques de la région de la capitale du Canada.

Stratégies

- Entretien et rénover Rideau Hall, le 24, promenade Sussex et les autres résidences officielles situées dans la capitale du Canada en mettant en œuvre un plan quinquennal de gestion du cycle de vie qui insiste davantage sur « l'écologisation » des résidences.
- Gérer Rideau Hall et ses sites et édifices à vocations multiples, qui abritent notamment le Bureau du Secrétaire du gouverneur général, et fournir des endroits pour la tenue d'activités publiques et d'État et de cérémonies.
- Gérer la collection de la Couronne selon les normes reconnues et maximiser la contribution du Fonds Canadiana.

Projets précis

Les projets de rénovation des résidences officielles seront mis en œuvre en tenant bien compte des questions de sécurité et de santé. La CCN sera prête à les réaliser dès l'obtention des approbations nécessaires.

Elle verra à ce que le Comité du Fonds Canadiana continue de soutenir les objectifs d'embellissement des résidences officielles, dans le contexte de son rôle de surveillant de la gestion de la collection de la Couronne.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS

CIBLE (DE 2012-2013 À 2016-2017)

Intendance des terrains et des biens immobiliers

Rapports relatifs au Programme pluriannuel des immobilisations

Rendre compte du nombre de projets d'immobilisations et des budgets prévus par rapport aux projets amorcés, à ceux qui ont fait l'objet de travaux ou à ceux qui sont terminés, en faisant notamment état des dépenses réelles.

Annuellement

Propriétés louées

Achever la totalité des plans de gestion des actifs.

D'ici 2016-2017

Rendre compte du nombre de baux nouveaux ou renouvelés qui s'inscrivent dans la stratégie d'agriculture durable.

D'ici la fin de 2012-2013

Rendre compte du nombre de démolitions de propriétés réalisées pour respecter la cible de réduction des dépenses en immobilisations.

Annuellement

Mettre en œuvre le plan de conservation du patrimoine culturel du parc de la Gatineau.

Mettre au point une étude du patrimoine autochtone associé au Parc.

D'ici 2013-2014

Élaborer des énoncés d'importance et des plans de conservation pour les ressources patrimoniales prioritaires.

D'ici 2013-2014

Grands projets de revitalisation

Achever le projet de réaménagement Canlands A.

D'ici la fin de 2013-2014

Protection et conservation de l'environnement

Activités carboneutres, réduction des déchets et forêt urbaine

Faire en sorte que six activités de programme de la CCN soient carboneutres (la fête du Canada, le Bal de Neige, le Coloris automnal, Les lumières de Noël au Canada, les vélos-dimanches et la patinoire du canal Rideau).

D'ici la fin de 2013-2014

Réduire de 50 p. 100 les déchets envoyés aux sites d'enfouissement qui sont associés à la fête du Canada, à la patinoire du canal Rideau et au Bal de Neige.

D'ici la fin de 2013-2014

Achever la mise en œuvre d'un plan triennal qui vise à réduire au minimum l'impact de l'agriculture du frêne sur la forêt urbaine.

D'ici la fin de 2014-2015

Ceinture de verdure

Terminer le plan de gestion des espèces végétales envahissantes.

D'ici la fin de 2013-2014

Élaborer un plan de restauration des écosystèmes et des habitats valorisés.

D'ici la fin de 2013-2014

Réaliser des études hydrologiques.

D'ici la fin de 2014-2015

Achever l'étude des corridors écologiques.

D'ici la fin de 2015-2016

Mettre en œuvre la phase 1 de la stratégie de restauration des plantations forestières à leur état naturel.

D'ici la fin de 2015-2016

Parc de la Gatineau

Achever la stratégie de gestion des espèces envahissantes.

D'ici la fin de 2013-2014

Mettre en œuvre l'étude des corridors écologiques.

D'ici 2013-2014

Achever la mise en œuvre du plan de restauration de l'escarpement d'Eardley.

D'ici la fin de 2015-2016

Mettre en œuvre des mesures de restauration des lacs récréatifs.

D'ici la fin de 2015-2016

Élaborer un plan de restauration des écosystèmes et des habitats valorisés.

D'ici la fin de 2013-2014

Plaines LeBreton

Achever les travaux de décontamination de la propriété située au nord de l'aqueduc à ciel ouvert.

D'ici 2013-2014

Obtenir le dossier de l'état des sites.

D'ici 2015-2016

Résidences officielles

Mettre en œuvre les plans de rénovation des résidences officielles en tenant bien compte des aspects liés à la sécurité et à la santé.

Répondre aux besoins hautement prioritaires et urgents d'ici la fin de 2012-2013.

➤ 4. SERVICES INTERNES

Les Services internes collaborent étroitement avec tous les secteurs de programme afin de soutenir la réalisation des projets, d'offrir une expertise professionnelle et d'assurer la liaison avec les principaux ministères et organismes centraux fédéraux.

Ce programme comporte deux sous-programmes : « Services de gouvernance, de gestion et de surveillance » et « Services de gestion des ressources ».

4.1 SERVICES DE GOUVERNANCE, DE GESTION ET DE SURVEILLANCE

Stratégies

- Continuer de surveiller l'état d'avancement des modifications à la *Loi sur la capitale nationale* et élaborer une stratégie de mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives.
- Élaborer et mettre en œuvre une approche et un système exhaustifs de gestion des relations avec la clientèle pour tous les secteurs d'activité de la CCN.
- Continuer d'améliorer les relations avec les intervenants de la CCN et s'assurer de tenir compte des opinions d'une population mobilisée lors de la prise de décisions.
- Établir un système amélioré de mesure du rendement et de production de rapports afin de mieux renseigner les décideurs et de faciliter une gestion efficace et efficiente.

Projets précis

La CCN sera à l'affût du dépôt possible au Parlement de nouveaux projets de loi visant à modifier la *Loi sur la capitale nationale*, afin de tenir compte des changements apportés à son mandat et à sa structure de gouvernance si ces textes reçoivent la sanction royale durant la prochaine période de planification. Par ailleurs, elle cherchera à améliorer ses façons de faire en se concentrant sur les relations avec la clientèle et les intervenants. Enfin, la CCN a l'intention d'examiner son cadre de mesure du rendement, afin de mieux respecter les exigences en matière de production de rapports et de reddition de comptes et d'aider à éclairer la prise de décisions.

4.2 SERVICES DE GESTION DES RESSOURCES

Stratégies

- Optimiser la capacité organisationnelle, afin de pouvoir mieux saisir les nouvelles occasions grâce à une gestion efficace des ressources. On veut ainsi que la CCN soit en mesure de s'adapter à l'évolution du milieu tout en entretenant d'excellentes relations avec la clientèle et en maintenant la participation du public.
- Améliorer la manière dont la CCN exerce ses activités en bonifiant son architecture de technologie de l'information (TI) actuelle, afin d'accroître la valeur et la qualité de son service dans ce domaine et de respecter la Politique sur la sécurité du gouvernement.
- Établir une approche exhaustive et uniforme en matière de locaux.

Projets précis

Les gens assument des rôles importants dans les organisations. La CCN tirera parti de l'élan actuel pour créer un milieu de travail plus stimulant et plus enrichissant. Elle s'efforcera de disposer d'une main-d'œuvre représentative, tout en respectant ses obligations au chapitre de l'équité en matière d'emploi.

Étant donné le contexte financier actuel, la réussite de la CCN dépendra de sa capacité à raffermir les partenariats et le soutien des commanditaires. C'est pourquoi la CCN entreprendra une étude des commandites qui se penchera sur la totalité de ses actifs, de ses manifestations, de ses services et de ses programmes, afin de découvrir des possibilités inexploitées.

Enfin, la CCN consolidera et renforcera son infrastructure et ses processus de TI, afin de respecter la Politique sur la sécurité du gouvernement et les pratiques exemplaires. En outre, elle établira un plan et une approche relativement à ses locaux, qui se trouvent actuellement dans trois immeubles de bureaux.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS

CIBLE (DE 2012-2013 À 2016-2017)

Services de gouvernance, de gestion et de surveillance

Mettre en œuvre une approche et un système de gestion des relations avec la clientèle.

Mise en œuvre complète d'ici la fin de 2012-2013

Établir un comité consultatif public permanent pour le *Plan directeur de la Ceinture de verdure*.

D'ici la fin de 2013-2014

Établir une stratégie et un plan pour donner suite aux modifications prévues à la *Loi sur la capitale nationale*, y compris l'adoption d'une version révisée du Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières.

D'ici la fin de 2012-2013

Mettre en œuvre un nouveau cadre de gestion du rendement de la CCN.

Mise en œuvre graduelle d'ici la fin de 2012-2013

Services de gestion des ressources

Mettre en œuvre de nouveaux processus opérationnels et financiers afin de mieux soutenir la prise de décisions.

D'ici la fin de 2012-2013

Examiner et mettre à jour les outils des ressources humaines, y compris les profils d'emploi et les ententes de rendement, afin de mieux soutenir l'atteinte des objectifs de la CCN.

D'ici la fin de 2013-2014

Respecter les obligations aux termes de la Politique sur la sécurité du gouvernement.

D'ici juin 2012

Élaborer une nouvelle application de gestion des documents (le système de gestion du contenu d'entreprise) et commencer sa mise en œuvre.

Mise en œuvre graduelle d'ici la fin de 2012-2013

Établir une stratégie et un plan exhaustifs concernant les locaux de la CCN et les modalités de travail.

D'ici la fin de 2012-2013





PROFIL DE LA **SOCIÉTÉ D'ÉTAT**



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

MISSION

Susciter un sentiment de fierté nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada.

MANDAT

La CCN a été créée par le Parlement avec l'adoption de la *Loi sur la capitale nationale*. Les principales responsabilités de la CCN sont :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts pour veiller à ce que le cachet et le caractère du siège du gouvernement du Canada soient dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, et qui reflètent le caractère fédéral et les langues officielles du pays ainsi que le patrimoine des Canadiens et Canadiennes.

La CCN coordonne également les politiques et les programmes du gouvernement du Canada liés à l'organisation, au parrainage ou à la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques en lien avec la région de la capitale du Canada. De plus, elle approuve le design d'édifices et l'utilisation du sol des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada.

ÉDIFICATION DE LA CAPITALE, TERRAINS DE LA CCN ET MASSE DES TERRAINS D'INTÉRÊT NATIONAL

La CCN et ses prédécesseurs possèdent une longue histoire d'acquisition de terrains stratégiques à l'appui de l'édification de la capitale. Actuellement, la CCN possède quelque 472 kilomètres carrés de terrains, principalement des terrains d'intérêt national, qui représentent environ 10 p. 100 de la superficie de la région de la capitale du Canada, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec. La CCN est donc la plus grande propriétaire foncière de la région. Ces biens fonciers comprennent aussi plus de 20 p. 100 des terrains du cœur de la capitale. *Une carte en couleur des terrains dont la CCN est propriétaire est fournie à l'annexe E.*

Le concept de « terrains d'intérêt national » (la Masse des terrains d'intérêt national ou MTIN) — c'est-à-dire les terrains nécessaires à long terme pour soutenir les fonctions propres à la capitale — s'applique à d'autres terrains appartenant à l'État fédéral dans la région de la capitale du Canada et non aux seuls terrains de la CCN. À titre d'intendante d'un vaste ensemble diversifié de terrains et d'immobilisations, la CCN entreprend de préserver, de maintenir et de gérer ces biens afin d'enrichir l'expérience que fait la population canadienne de la capitale.

REDDITION DE COMPTES AU PARLEMENT

La CCN est une société d'État qui rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires étrangères, qui a été désigné ministre responsable de l'application de la *Loi sur la capitale nationale*.

EXAMEN DU RENDEMENT RÉCENT DE LA CCN

La CCN atteint les objectifs de rendement qu'elle s'était fixés dans le *Résumé du Plan d'entreprise* de 2011-2012 à 2015-2016. *L'annexe A présente un examen du rendement jusqu'au 30 septembre 2012.*

CONTEXTE LÉGISLATIF

À titre de société d'État, la CCN est assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre législatif confère à la CCN l'indépendance de gestion, la souplesse et l'autorité nécessaires pour orienter l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale, harmoniser ses plans avec ceux d'autres ordres de gouvernement de la région et conclure des partenariats.

GOVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

La CCN est dirigée par un conseil d'administration national de 15 membres (la Commission), avec le soutien de comités de direction et de comités consultatifs. Chaque année, le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada vérifie les comptes de la CCN pour s'assurer que ses états financiers reflètent fidèlement la situation et les résultats d'exploitation de la CCN et que ses transactions se sont déroulées conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. En outre, le BVG exécute un examen spécial tous les 10 ans (le plus récent a eu lieu en 2007) pour confirmer que les actifs de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources financières, humaines et physiques sont gérées efficacement et que la CCN mène efficacement ses opérations.

STRUCTURE

L'organigramme de la CCN illustre les rapports entre la Commission et le groupe de la haute direction, les divers comités (de direction et consultatifs) ainsi que les secteurs d'activité. La CCN compte environ 500 employés qui travaillent à la planification, à la construction, à la promotion et à l'utilisation éclairée de la capitale du Canada. *L'organigramme de la CCN figure à l'annexe F.*

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes suivants guident la CCN dans le cadre de son intendance de la région de la capitale du Canada.

Responsabilisation

La CCN s'engage à servir le public avec fierté et à être responsable et respectueuse en exerçant une gestion financière prudente.

Clarté

La CCN établit des priorités claires et elle s'engage à créer une vision commune de la région de la capitale du Canada pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Intégrité

La CCN interagit de façon honnête, respectueuse et juste avec les clients, les partenaires et le public.

Ouverture et transparence

La CCN exerce ses activités d'une façon ouverte et inclusive et dans un esprit de collaboration. Elle consulte les intervenants et elle maintient une approche opérationnelle flexible.

Leadership et innovation

La CCN accorde de l'importance à la création et à l'innovation fondées sur les connaissances et la recherche. Elle agit de façon proactive pour trouver des solutions aux problèmes et elle donne l'exempl



➤ **TABLEAUX FINANCIERS**

➤ BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR LES EXERCICES SE TERMINANT E 31 MARS 2011 À 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2012-2013 Budget	2011-2012 Budget	2011-2012 Prévision	2011-2012 Écart	2010-2011 Budget	2010-2011 Réel	2010-2011 Écart
➤ FINANCEMENT							
Crédits de fonctionnement	92 331	78 399	82 879	4 480	83 173	83 467	294
Report	54 186	52 666	57 001	4 335	52 645	59 393	6 748
Réaffectation d'un report en immobilisations au fonctionnement	0	0	6 189	6 189	0	0	0
Revenus	31 067	30 978	31 356	378	28 749	30 419	1 670
Financement du Fonds d'acquisition et d'aliénation	622	605	343	(262)	747	156	(591)
	<u>178 206</u>	<u>162 648</u>	<u>177 768</u>	<u>15 120</u>	<u>165 314</u>	<u>173 435</u>	<u>8 121</u>
➤ DÉPENSES							
Expérience de la capitale	28 367	19 203	21 657	(2 454)	19 970	21 047	(1 077)
Planification de la capitale	6 227	8 481	7 112	1 369	6 633	4 428	2 205
Intendance et protection de la capitale	75 408	69 130	62 595	6 535	71 388	60 580	10 808
Services internes	29 936	31 643	32 218	(575)	30 745	30 379	366
	<u>139 938</u>	<u>128 457</u>	<u>123 582</u>	<u>4 875</u>	<u>128 736</u>	<u>116 434</u>	<u>12 302</u>
➤ EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	<u>38 268</u>	<u>34 191</u>	<u>54 186</u>	<u>19 995</u>	<u>36,578</u>	<u>57,001</u>	<u>20,423</u>



BUDGET DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2011 À 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2012-2013 Budget	2011-2012 Budget	2011-2012 Prévision	2011-2012 Écart	2010-2011 Budget	2010-2011 Réel	2010-2011 Écart
➤ FINANCEMENT							
Crédits en immobilisations	32 540	28 473	30 111	1 638	79 838	74 848	(4 990)
Report	9 959	11 500	23 432	11 932	15 827	11 577	(4 250)
Réaffectation d'un report en immobilisations au fonctionnement	0	0	(6 189)	(6 189)	0	0	0
Financement du Fonds d'acquisition et d'aliénation	5 000	5 000	2 235	(2 765)	5 000	2 449	(2 551)
	<u>47 499</u>	<u>44 973</u>	<u>49 589</u>	<u>4 616</u>	<u>100 665</u>	<u>88 874</u>	<u>(11 791)</u>
➤ DÉPENSES							
Intendance et protection de la capitale							
Promenades de Rockcliffe et de l'Aviation	2 986	2 655	2 794	(139)	14 380	7 824	6 556
Infrastructures, promenade du Colonel-By	750	885	1 677	(792)	2 700	4 876	(2 176)
Réfection du pont du Portage	0	0	110	(110)	4 050	3 109	941
Stabilisation du mur de soutènement, promenade Lady-Grey	0	0	0	0	1 500	600	900
Installation de bornes de sécurité, boulevard de la Confédération	0	0	1 030	(1 030)	2 500	1 530	970
Réfection de passages supérieurs, parc de la Gatineau	0	0	80	(80)	2 210	1 482	728
Réfection de passages supérieurs, promenade de l'Outaouais	0	0	0	0	1 500	771	729
Programme du boulevard de la Confédération	2 292	2 296	1 878	418	2 953	983	1 970
Réfection de propriétés, promenade Sussex	220	1 181	391	790	2 655	1 328	1 327
Réfection de la ferme Moore	0	0	606	(606)	4 800	3 100	1 700
Réfection de la maçonnerie du moulin Carbide, île Victoria	0	0	192	(192)	1 500	2 324	(824)
Programme des résidences officielles	10 600	7 200	10 105	(2 905)	8 300	7 503	797
Programme du canal Rideau	545	130	1 473	(1 343)	4 640	4 566	74
Aménagement de sentier, Ceinture de verdure	509	133	133	0	1 575	1 319	256
Réfection des bâtiments et du site, parc Vincent Massey	0	0	465	(465)	4 835	4 730	105
Réfection des installations, parc Hog's Back	0	0	510	(510)	3 000	2 391	609
Programme de réfection, parc de la Gatineau	803	380	1 008	(628)	4 140	2 173	1 967
Acquisitions de bien-fonds	5 000	5 000	2 235	2 765	5 000	2 449	2 551
Autres projets et programmes*	15 121	13 982	12 543	1 439	12 373	10 594	1 779
	<u>38 826</u>	<u>33 842</u>	<u>37 230</u>	<u>(3 388)</u>	<u>84 611</u>	<u>63 652</u>	<u>20 959</u>
Tous les programmes							
Équipement	1 304	1 850	2 400	(550)	3 279	1 790	1 489
	<u>40 130</u>	<u>35 692</u>	<u>39 630</u>	<u>(3 938)</u>	<u>87 890</u>	<u>65 442</u>	<u>22 448</u>
➤ EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	<u>7 369</u>	<u>9 281</u>	<u>9 959</u>	<u>678</u>	<u>12 775</u>	<u>23 432</u>	<u>10 657</u>

* Comprend les projets/programmes en immobilisations des autres programmes qui sont gérés en vertu du Programme pluriannuel des immobilisations.

➤ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2011 À 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2010-2011 Réal	2011-2012 Prévision	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection	2015-2016 Projection	2016-2017 Projection
➤ ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie	44 744	30 000	24 962	19 914	19 866	20 008	20 380
Créances	8 056	7 956	7 956	7 956	7 956	7 956	7 956
Placements	100 587	83 542	67 534	62 438	58 835	54 475	50 887
	<u>153 387</u>	<u>121 498</u>	<u>100 452</u>	<u>90 308</u>	<u>86 657</u>	<u>82 439</u>	<u>79 223</u>
➤ PASSIFS							
Créditeurs et charges à payer	34 628	20 606	20 606	20 606	20 606	20 606	20 606
Financement d'immobilisations reporté	287 335	294 662	303 748	306 430	305 514	304 427	302 919
Provision pour nettoyage environnemental	42 657	39 556	24 416	17 447	17 307	17 167	17 027
Avantages sociaux futurs	8 395	8 815	9 255	9 718	10 204	10 714	11 250
Revenus de location reportés	4 717	4 614	4 511	4 408	4 305	4 202	4 099
Autres passifs	4 770	4 581	4 392	4 203	4 014	3 825	3 636
	<u>382 502</u>	<u>372 834</u>	<u>366 928</u>	<u>362 812</u>	<u>361 950</u>	<u>360 941</u>	<u>359 537</u>
➤ DETTE NETTE	<u>(229 115)</u>	<u>(251 336)</u>	<u>(266 476)</u>	<u>(272 504)</u>	<u>(275 293)</u>	<u>(278 502)</u>	<u>(280 314)</u>
➤ ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles	579 782	596 863	613 417	624 215	628 549	632 916	636 323
Frais payés d'avance	2 957	2 893	2 893	2 893	2 893	2 893	2 893
Autre créance	1 907	1 730	1 553	1 376	1 199	1 022	845
	<u>584 646</u>	<u>601 486</u>	<u>617 863</u>	<u>628 484</u>	<u>632 641</u>	<u>636 831</u>	<u>640 061</u>
➤ EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>355 531</u>	<u>350 150</u>	<u>351 387</u>	<u>355 980</u>	<u>357 348</u>	<u>358 329</u>	<u>359 747</u>

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2010-2011 Réal	2011-2012 Prévision	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection	2015-2016 Projection	2016-2017 Projection
➤ REVENUS							
Opérations de location et servitudes	22 161	18 900	19 085	18 927	18 927	18 927	19 177
Intérêts	2 153	2 782	2 120	2 115	2 067	2 195	2 379
Commanditaires							
Commandites monétaires	1 127	1 176	991	991	991	991	991
Commandites en biens et services	234	240	240	240	240	240	240
Sous-location du siège social	1 852	1 858	2 024	2 051	2 079	2 108	2 138
Frais d'accès aux usagers	2 199	1 310	1 310	1 350	1 331	1 221	1 221
Autres revenus et recouvrements	4 375	5 780	6 116	2 978	3 134	3 143	3 134
Gain net sur la cession d'immobilisations corporelles	0	0	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
	<u>34 101</u>	<u>32 046</u>	<u>33 286</u>	<u>30 052</u>	<u>30 169</u>	<u>30 225</u>	<u>30 680</u>
➤ CHARGES							
Expérience de la capitale	23 824	22 790	29 526	27 433	27 149	27 156	27 163
Planification de la capitale	4 340	7 112	6 227	2 840	2 467	2 472	2 463
Intendance et protection de la capitale	82 709	80 483	81 639	72 139	72 226	71 772	71 738
Services internes	31 214	32 705	30 442	30 123	30 399	30 995	31 030
	<u>142 087</u>	<u>143 090</u>	<u>147 834</u>	<u>132 535</u>	<u>132 241</u>	<u>132 395</u>	<u>132 394</u>
➤ DÉFICIT AVANT LE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA	<u>(107 986)</u>	<u>(111 044)</u>	<u>(114 548)</u>	<u>(102 483)</u>	<u>(102 072)</u>	<u>(102 170)</u>	<u>(101 714)</u>
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	83 467	82 879	92 331	82 971	78 911	78 451	78 261
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	20 726	22 784	23 454	24 105	24 529	24 700	24 871
	<u>104 193</u>	<u>105 663</u>	<u>115 785</u>	<u>107 076</u>	<u>103 440</u>	<u>103 151</u>	<u>103 132</u>
➤ EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>(3 793)</u>	<u>(5 381)</u>	<u>1 237</u>	<u>4 593</u>	<u>1 368</u>	<u>981</u>	<u>1 418</u>
➤ EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>356 374</u>	<u>355 531</u>	<u>350 150</u>	<u>351 387</u>	<u>355 980</u>	<u>357 348</u>	<u>358 329</u>
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations corporelles non amortissables	2 950	0	0	0	0	0	0
➤ EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>355 531</u></u>	<u><u>350 150</u></u>	<u><u>351 387</u></u>	<u><u>355 980</u></u>	<u><u>357 348</u></u>	<u><u>358 329</u></u>	<u><u>359 747</u></u>

➤ ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2011 À 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2010-2011 Réal Redressé	2011-2012 Prévision	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection	2015-2016 Projection	2016-2017 Projection
➤ EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(3 793)	(5 381)	1 237	4 593	1 368	981	1 418
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(73 806)	(39 403)	(40 133)	(35 015)	(28 966)	(29 166)	(28 374)
Amortissement des immobilisations corporelles	20 307	22 322	22 979	23 617	24 032	24 199	24 367
Perte nette (gain net) sur la cession d'immobilisations corporelles	2 775	0	(1 400)	(1 400)	(1 400)	(1 400)	(1 400)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	982	0	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	2 260	0	0	0	0	0	0
	(47 482)	(17 081)	(16 554)	(10 798)	(4 334)	(4 367)	(3 407)
Variation des frais payés d'avance	(128)	64	0	0	0	0	0
Variation des autres créances	178	177	177	177	177	177	177
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations non amortissables	2 950	0	0	0	0	0	0
	3 000	241	177	177	177	177	177
➤ AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	(48 275)	(22 221)	(15 140)	(6 028)	(2 789)	(3 209)	(1 812)
➤ DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(180 840)	(229 115)	(251 336)	(266 476)	(272 504)	(275 293)	(278 502)
➤ DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(229 115)	(251 336)	(266 476)	(272 504)	(275 293)	(278 502)	(280 314)

➤ ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2011 À 2017

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2010-2011 Réal	2011-2012 Prévision	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection	2015-2016 Projection	2016-2017 Projection
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	584	(22 270)	(15 456)	(1 490)	(301)	(668)	(208)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(55 236)	(39 630)	(38 130)	(35 441)	(26 963)	(27 163)	(26 371)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	19 894	17 045	16 008	5 096	3 603	4 360	3 588
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	74 848	30 111	32 540	26 787	23 613	23 613	23 363
Augmentation (diminution) de la trésorerie	40 090	(14 744)	(5 038)	(5 048)	(48)	142	372
Trésorerie au début de l'exercice	4 654	44 744	30 000	24 962	19 914	19 866	20 008
➤ TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	44 744	30 000	24 962	19 914	19 866	20 008	20 380



➤ ANNEXES



La présentation de l'information sur le rendement du Plan d'entreprise de 2011-2012 à 2015-2016 a été restructurée pour tenir compte de l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) révisée de la CCN qui est entrée officiellement en vigueur le 1^{er} avril 2012.

1. EXPÉRIENCE DE LA CAPITALE

Fêtes et manifestations

En 2011, pour la deuxième année de suite, une visite royale, cette fois-ci celle du duc et de la duchesse de Cambridge, a agrémenté la fête du Canada dans la région de la capitale. Une foule record d'environ 510 000 personnes a participé aux festivités sur les sites officiels du centre-ville. Un sondage réalisé ce jour-là a révélé que près de 90 p. 100 des répondants croyaient que les célébrations avaient répondu à leurs attentes ou les avaient surpassées et qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits dans l'ensemble. Les retombées économiques globales de la fête du Canada se chiffrent à quelque 222 millions de dollars, dont 9,5 millions ont été dépensés par les participants le jour même. La CCN a modifié son approche des services aux visiteurs afin de mieux tenir compte des tendances du marché. Par conséquent, elle déménagera l'Infocentre de la capitale de son emplacement actuel sur la rue Wellington à la World Exchange Plaza en novembre 2011. Les nouvelles technologies joueront un rôle de premier plan dans la prestation des services de la CCN. Cette dernière a continué d'appuyer la réalisation d'activités et de commémorations d'importance nationale avec ses partenaires, y compris le Monument national de l'Holocauste et la commémoration de la guerre de 1812.

Rayonnement et commémorations

Sur la colline du Parlement, le spectacle son et lumière *Mosaïka : le Canada raconté par son peuple* a attiré une foule record d'environ 245 000 personnes durant sa deuxième année, ce qui constitue une augmentation de 14 p. 100 par rapport à 2010. *Mosaïka* a obtenu cinq prix de l'industrie touristique d'Ottawa et de l'Association internationale des festivals et événements (IFEA).

La CCN a pu conclure des ententes pluriannuelles de commandite avec un nouveau commanditaire, la Financière Manuvie, pour *Mosaïka* et Les lumières de Noël au Canada. Des consultations nationales ont été lancées pour faire participer la population canadienne à la mise à jour du *Plan de la capitale du Canada* (Horizon 2067 : Tracer l'avenir de la capitale du Canada au XXI^e siècle). On a recueilli les commentaires des Canadiens et Canadiennes lors de séances organisées à Ottawa-Gatineau, Québec, Halifax, Victoria, Edmonton, Toronto et Montréal. La CCN a lancé la troisième et dernière année de *Capitaleidées*, une initiative de mobilisation des jeunes, dont les idées seront prises en compte dans le contexte de l'actualisation du *Plan de la capitale du Canada*. La stratégie axée sur l'image de marque « Capital(e) » continue d'être mise en œuvre et intégrée dans l'ensemble des programmes et des activités de la CCN.

2. PLANIFICATION DE LA CAPITALE

Les travaux qui mèneront à l'achèvement du cadre de planification de l'aménagement des terrains ont progressé, soit la mise à jour du *Plan de la capitale du Canada* et du *Plan directeur de la Ceinture de verdure* et l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale. Tandis que les activités d'actualisation du *Plan de la capitale du Canada* se concentraient sur le lancement des consultations nationales, on a rédigé un document de synthèse qui comprend un aperçu du projet, un résumé des défis et les objectifs établis pour le plan mis à jour. Pour le Plan directeur des terrains urbains de la capitale, on a élaboré un énoncé de vision préliminaire qui comporte des orientations stratégiques et trois scénarios conceptuels. Ce plan directeur a subi des retards causés par un changement d'approche au sujet des pôles d'emploi et des promenades. Cette modification est également susceptible d'avoir une incidence sur l'échéance d'achèvement (2013-2014). L'actualisation du *Plan directeur de la Ceinture de verdure* se poursuit dans le respect de l'échéancier. On a lancé une étude des effets cumulatifs des transports en mai 2011. En juillet, on a organisé des ateliers avec des organismes et le Comité consul-



tatif public sur la Ceinture de verdure pour obtenir des commentaires sur la méthodologie et les mesures retenues pour établir ces effets. On a poursuivi la bonification du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design. Les améliorations reposent sur les recommandations découlant de l'évaluation de 2009-2010, entre autres l'élaboration de lignes directrices d'urbanisme et la conception de nouveaux formulaires diffusés sur le Web (demandes et commentaires des promoteurs). Enfin, on diversifiera la délégation de certains pouvoirs afin d'améliorer le délai de traitement des demandes d'approbation de projets.

Portant sur les priorités et les valeurs, la première des quatre rondes de consultations publiques réalisées dans le contexte de la phase 2 de l'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales a pris fin à l'été 2011. La deuxième ronde, prévue pour février 2012, vise à élaborer la conception fonctionnelle des tracés des corridors. La CCN a annulé son projet d'étude distincte sur la circulation des marchandises en raison du manque de fonds chez tous les partenaires. Elle maximisera plutôt l'utilisation des données qui seront recueillies grâce à une étude origine-destination qui est en cours de réalisation dans le contexte du projet des liaisons interprovinciales. Dans celui de l'étude sur le transport durable dans le parc de la Gatineau, on a commencé l'évaluation des solutions et des recommandations découlant des consultations publiques tenues en 2009-2010. La communication de ces constatations aux intervenants a subi de légers retards qui sont susceptibles d'avoir une influence sur l'achèvement du plan, prévu pour la fin de 2011-2012. La CCN est en train d'examiner le rapport final de l'étude d'intégration du transport en commun interprovincial. Elle discutera des constatations avec ses partenaires au début de 2012.

3. INTENDANCE ET PROTECTION DE LA CAPITALE

Intendance des terrains et des biens immobiliers

L'échéance de septembre 2011 qui a été fixée pour l'observation des obligations contractuelles relatives au commencement du projet de réaménagement

de la rue Sparks (Canlands A) est en bonne voie d'être respectée. Toutefois, il risque d'y avoir des retards.

Dans le souci d'une harmonisation avec le mandat fondamental de la CCN, le transfert de 13 sites à TPSGC est entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. Des projets ont été achevés grâce au Fonds de stimulation de l'infrastructure du Plan d'action économique du Canada. À cause de violentes tempêtes qui ont fait rage dans le parc de la Gatineau en juin 2011, des terrains de camping, des ponts et des sentiers ont subi des dommages. Des aires de camping ont donc été inaccessibles, ce qui a nui à l'atteinte des objectifs de recettes.

BIXI, le programme de vélos en libre-service, a recueilli 102 000 \$ auprès des utilisateurs, entre son lancement en mai et le 31 août, dépassant ainsi l'objectif de 75 000 \$. On a obtenu 50 000 \$ grâce à des commandites. Les recettes combinées provenant des commanditaires et des usagers ont servi à compenser les dépenses d'exploitation du programme. Quatre-vingt-huit personnes ont acheté l'abonnement annuel, tandis que 6 808 ont été des usagers occasionnels. En tout, 20 000 déplacements ont été enregistrés. Un plan régional de cyclisme a été élaboré en collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau. Il servira de fondement à la mise en œuvre d'initiatives liées au cyclisme. Enfin, une carte du réseau cyclable régional a été dressée et lancée en collaboration avec des partenaires.

La demande de fonds présentée par la CCN au titre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux a été approuvée à la fin septembre 2011. La majeure partie de ces fonds sera consacrée à l'assainissement d'une portion des plaines LeBreton. L'analyse de l'empreinte carbone de la fête du Canada 2011 est presque terminée. Le rapport comportera des recommandations sur le nombre de crédits de carbone nécessaires pour que cette manifestation vedette soit carboneutre. Pour les festivités du 1^{er} juillet, on a instauré un programme de compostage à l'intention des concessionnaires. La quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement s'est chiffrée à 6,4 tonnes, par comparaison à 7 tonnes en 2010 et à 9,9 tonnes en 2009.



Il s'agit là d'une importante diminution quand on tient compte de la foule record de 2011. L'établissement d'une cible limitant l'empreinte carbone du programme Coloris automnal qui est proposé dans le parc de la Gatineau est en cours d'analyse. Les consultations publiques au sujet du plan et de la stratégie concernant les activités de plein air, du Plan de patrimoine culturel et du plan des déplacements durables du parc de la Gatineau subiront un léger retard et se dérouleront plus près de la fin de l'exercice financier. Plusieurs projets en cours portent sur la conservation des écosystèmes du parc de la Gatineau, notamment l'identification et la caractérisation des corridors écologiques et la protection de l'escarpement d'Eardley. La réalisation du plan de restauration de ce dernier est en avance sur l'échéancier prévu. Des consultations avec la collectivité des grimpeurs sont prévues pour la fin octobre.

Résidences officielles

La réalisation des projets prioritaires de 2011-2012 progresse. On a terminé l'apport d'améliorations aux immobilisations de la Ferme, résidence officielle du président de la Chambre des communes, y compris la conversion du rez-de-chaussée afin qu'il respecte les normes d'accessibilité universelle. Une évaluation environnementale a été effectuée au lac Mousseau en vue de restaurer la berge et la zone du quai. Les travaux concernant la serre tropicale de Rideau Hall ont été soulignés par le prix d'excellence de la Plantscape Industrial Alliance à Las Vegas, en septembre 2011. Des problèmes décelés dans les murs extérieurs de la salle de bal et de la salle de la Tente de Rideau Hall causent le report des travaux au printemps 2012, alors qu'on refera aussi la fondation. Les légers retards subis par les travaux sur l'édifice Dôme de Rideau Hall entraînent le report de l'aménagement paysager au printemps 2012. Le Fonds Canadiana a approuvé son nouveau mandat et la politique d'acquisition pour la collection de la Couronne. En juin 2011, le conseil d'administration de la CCN a abrogé la résolution portant sur la création du Fonds Canadiana qui avait été adoptée aux termes

des règlements administratifs. Le Fonds est maintenant considéré comme un comité spécial chargé de conseiller la direction de la CCN par l'entremise du premier dirigeant.

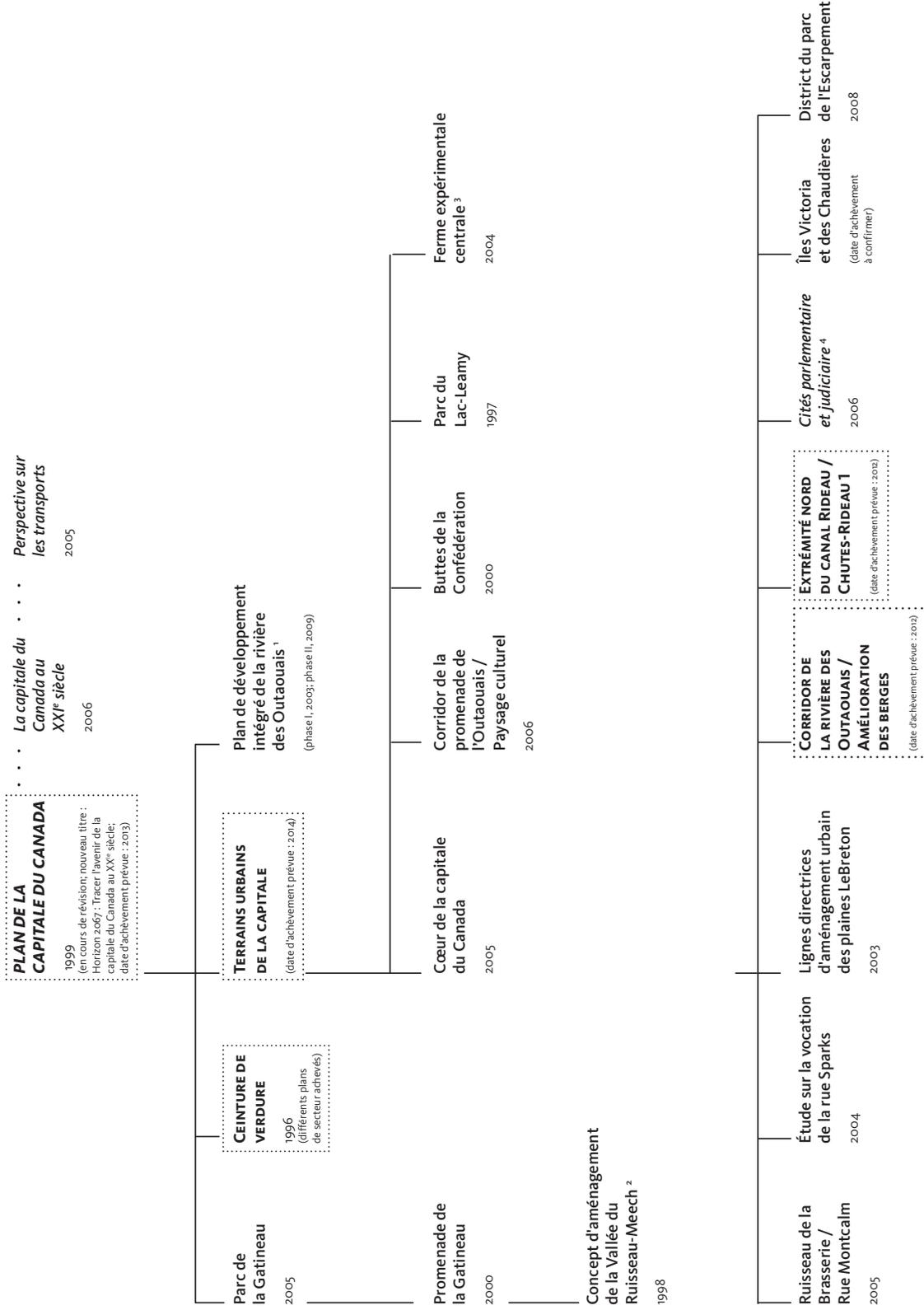
4. SERVICES INTERNES

La CCN se prépare à une intervention gouvernementale portant sur des modifications à la *Loi sur la capitale nationale*. En septembre, le Secrétariat du Conseil du Trésor a approuvé l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) révisée. L'élaboration du cadre de mesure du rendement est en cours. La conversion aux normes comptables pour le secteur public est terminée. Les nouvelles normes sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2011. Les états financiers portant sur les deux premiers trimestres ont été préparés en conséquence, puis rendus publics sur le site Web de la CCN. Le contrat conclu avec le premier ombudsman externe de la CCN, qui devait prendre fin en septembre 2011, a été prolongé jusqu'à la fin mai 2012. Entre-temps, la CCN établira la version définitive du cadre de référence et de la demande de proposition pour un nouveau contrat qui entrerait en vigueur en juin 2012.

Le nouveau site Web de la CCN a été lancé à la fin septembre 2011. Il est essentiel à la capacité de l'organisme d'optimiser les outils de médias sociaux dans ses activités ainsi qu'au dialogue avec la population des quatre coins du pays. On prévoit respecter entièrement la Politique sur la sécurité du gouvernement d'ici juin 2012. Un contrat a été attribué début octobre afin de mettre à niveau le système actuel de gestion des dossiers pour assurer la continuité des services de soutien. La migration vers le nouveau système devrait être achevée d'ici la fin mars 2012. Une initiative d'établissement des priorités a été lancée à l'échelle de la CCN. Dans ce contexte, on a consulté les membres de l'exécutif ainsi que les cadres supérieurs et intermédiaires. Également, à la mi-juin, on a organisé une séance à laquelle ont pris part tous les employés, qui ont alors pu indiquer des moyens d'accroître la capacité organisationnelle.



CADRE DE PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS



1. En collaboration avec la Ville d'Ottawa ou la Ville de Gatineau.

2. En collaboration avec la municipalité de Chelsea.

3. Plan d'Agriculture Canada.

4. Plan de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.



HIÉRARCHIE DE LA PLANIFICATION

Énoncé d'orientation

L'énoncé d'orientation est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par le conseil d'administration et qui guide, par le truchement de directives ou de stratégies générales, l'aménagement, la gestion et la programmation futurs de tous les terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada. Le *Plan de la capitale du Canada* est un document de ce type. Les objectifs et les directives de l'énoncé d'orientation sont appliqués et peaufinés dans des plans directeurs et des plans de secteur. L'énoncé d'orientation tient compte du mandat de la CCN et de celui des ministères fédéraux de la région de la capitale du Canada, des plans fédéraux déjà approuvés, des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

Documents de mise en œuvre

Connu auparavant sous le nom d'*Agenda 21 de la capitale, La capitale du Canada au XXI^e siècle*, un plan d'action à long terme, prend appui sur le plus récent plan directeur de la région de la capitale du Canada (c.-à-d., le *Plan de la capitale du Canada* de 1999). Il vise à donner vie à de vastes concepts généraux d'aménagement et à traduire des politiques en stratégies et en projets concrets qui façonneront la capitale de l'avenir de manière à exprimer très nettement les aspirations et les valeurs de la population canadienne. L'approche fondamentale que la CCN et ses partenaires ont adoptée pour bâtir la capitale met l'accent sur des initiatives qui amélioreront celle-ci et lui procureront des avantages considérables au cours des années à venir.

Plan directeur

Un plan directeur est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par le conseil d'administration et qui élabore plus en détail les orientations et les stratégies déjà énoncées dans le *Plan de la capitale du Canada*. Un plan directeur peut comporter des stratégies, des directives et des objectifs généraux en matière d'utilisation et d'aménagement des terrains, y compris un

système de désignation et d'utilisation de ceux-ci et des possibilités de programmation destinée aux visiteurs, pour de grands ensembles de terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada (p. ex., la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les secteurs des terrains urbains). Un plan directeur peut aussi traiter d'un thème de planification particulier qui concerne un vaste ensemble géographique et qui englobe généralement la région de la capitale du Canada. Donnons pour exemples un plan d'aménagement de sentiers récréatifs couvrant toute la région de la capitale du Canada et le plan d'aménagement intégré de la rivière des Outaouais. Les plans directeurs reflètent le mandat de la CCN et celui des autres ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, les documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction), les questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que les plans officiels régionaux ou municipaux.

Plan de secteur

Un plan de secteur est un plan d'utilisation des terrains qui est établi pour une aire géographique plus restreinte dont les limites sont clairement définies et qui comprend une gamme d'objectifs d'aménagement approuvés par le conseil d'administration ou le Comité directeur. Le plan de secteur renferme les thèmes généraux ainsi que les objectifs, les directives et les stratégies d'ensemble d'un plan directeur. Il fournit des interprétations détaillées des désignations des terrains et peut tenir compte notamment des objectifs à long terme en matière d'aménagement, d'environnement, de circulation, de patrimoine et de tourisme. Il procure un cadre qui permet de simplifier la gestion et de régler des questions particulières en matière d'aménagement, tout en proposant des orientations générales pour la mise en œuvre.

Le plan de secteur peut aussi traiter de questions thématiques propres à une partie de la région de la capitale du Canada, comme la programmation et les activités publiques, les projets d'illumination ou les monuments commémoratifs qui sont destinés au secteur du cœur. Le plan de secteur tient compte du mandat de la CCN et de celui des autres ministères



fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, des documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction et les plans directeurs), des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

Plan de zone

Un plan de zone est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par le conseil d'administration ou le Comité directeur et qui exprime clairement les recommandations d'aménagement et de gestion relatives à un groupe restreint de propriétés possédant une vocation semblable au chapitre de la planification. Un plan de zone peut préciser les emplacements destinés à certains usages, l'accès et la circulation, les caractéristiques environnementales, les styles d'aménagement et l'intensité de l'aménagement, la gestion des terrains et du paysage, et les besoins des visiteurs. Au besoin, il fixe les lignes directrices en matière d'aménagement, d'amélioration, de protection ou de remise en état des terrains, des bâtiments et d'autres constructions. Les plans de zone proposent également des stratégies de mise en œuvre liées à des projets particuliers. Les plans de zone tiennent compte du mandat de la CCN et de celui des ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, des documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction, les plans directeurs et les plans de secteur), des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

Les plans directeurs des parcs urbains, les plans directeurs d'aménagement paysager, les plans de démonstration, les plans d'aménagement, notamment de sites, les plans d'orientation, les plans de programmation pour des aires géographiques particulières et d'autres plans de nature semblable sont compris dans cette définition de « plan de zone » lorsqu'ils sont conçus comme des documents autonomes.

Région de la capitale nationale

Zone géographique définie dans la *Loi sur la capitale nationale*, où la Commission de la capitale nationale à l'autorité en matière d'urbanisme et d'aménagement des terrains fédéraux.

Région de la capitale du Canada

Description commune de la zone formant la région de la capitale du Canada où la Commission de la capitale nationale planifie, intervient ou participe autrement à des activités de programmation publique et de marketing. Elle englobe des parties de l'Ontario et du Québec et ne se limite donc pas à la ville d'Ottawa.

DESCRIPTION DES PLANS

Aperçu

La hiérarchie de la planification à la CCN contient actuellement deux plans qui présentent une vision à long terme et brossent un tableau de l'utilisation et de l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale au fil du temps (*Plan de la capitale du Canada, La capitale du Canada au XXI^e siècle*), trois plans directeurs qui guident l'aménagement d'aires délimitées (*Plan directeur de la Ceinture de verdure, Plan directeur du parc de la Gatineau, Plan directeur des terrains urbains de la capitale*) ainsi que des plans de secteur et de zone (*qui ne sont pas résumés ci-dessous*).

Plan de la capitale du Canada

Le *Plan de la capitale du Canada* représente l'énoncé principal des politiques du gouvernement fédéral en matière de planification urbaine et d'aménagement de la capitale pour les 50 prochaines années. Le plan inclut un concept (la capitale deviendra une grande agglomération métropolitaine entourée d'espaces libres, de parcs et d'aires naturelles) et des énoncés de politique fondés sur trois principes d'organisation : Le cadre de la capitale (les aires de patrimoine naturel, le cœur de la capitale, les espaces verts urbains, les cours d'eau et les terrains riverains); Les destinations de la capitale (le parc de la Gatineau, la cité parlementaire, le boulevard de la Confédération); Les réseaux de la capitale (les points d'accès panoramiques, les voies d'accès interprovinciales, les promenades).

**La capitale du Canada au XXI^e siècle**

La capitale du Canada au XXI^e siècle constitue la prochaine étape de la mise en œuvre du *Plan de la capitale du Canada*. Le document suggère des stratégies, des projets et des interventions pour concrétiser la vision de la capitale et il contient des propositions précises au sujet de l'avenir de la capitale. Les initiatives proposées dans ce plan sont conçues pour relever plusieurs « thèmes d'intérêt de la capitale » : le symbolisme, l'expérience des visiteurs, les rivières, l'environnement naturel, les immeubles de bureaux du gouvernement fédéral, la capitale rurale.

Plan directeur de la Ceinture de verdure

Le *Plan directeur de la Ceinture de verdure* a pour but de guider l'utilisation des terrains et des paysages de la Ceinture de verdure et de préserver et de mettre en valeur ce trésor d'importance capitale. Le plan inclut un énoncé d'intention principale qui est d'assurer le maintien de divers paysages ruraux et d'appuyer de multiples activités à proximité de la région urbaine. Cette intention principale favorise ainsi l'essor. De plus, elle définit l'identité de la région de la capitale du Canada et inspire chez les Canadiens et Canadiennes un sentiment de fierté envers leur pays et sa capitale. Le plan inclut aussi une liste de rôles auxiliaires (décor distinctif pour la capitale, activités publiques accessibles, environnement naturel continu, communauté rurale vivante, installations existantes compatibles avec le milieu) et des éléments du réseau des expériences (accès à la capitale, panorama, attraction et circulation).

Plan directeur du parc de la Gatineau

Le *Plan directeur du parc de la Gatineau* est un outil de planification qui expose une vision, des orientations stratégiques et des objectifs d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme. Le plan stipule de prime abord que la priorité absolue est la conservation et la protection de l'environnement naturel et culturel du Parc. Le plan inclut aussi un énoncé de mission (accueil, découverte, conservation), des vocations (conservation, récréation et écotourisme, patrimoine et culture, politique, communication), des objectifs

stratégiques (environnement, récréation, intégration régionale, patrimoine, symbolique nationale, gestion), des propositions sectorielles et des outils de mise en œuvre.

Plan directeur des terrains urbains de la capitale

Le plan exposera une vision à long terme (50 ans) pour les terrains urbains. Il inclura aussi une description des composantes des terrains urbains de la capitale, les enjeux et les possibilités ainsi qu'un énoncé de mission.



INITIATIVES DE TRANSPORT DE LA RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA

PERSPECTIVE SUR LES TRANSPORTS (2005)



STRATÉGIE DE MOBILITÉ DURABLE

TRANSPORT DES PERSONNES	TRANSPORT DES MARCHANDISES	INTÉGRATION DES SYSTÈMES	BIENS IMMOBILIERS ET INFRASTRUCTURES FÉDÉRAUX	SYMBOLISME	NATIONAL ET INTERNATIONAL
<ul style="list-style-type: none"> Plan de transport durable du parc de la Gatineau¹ Gestion de la demande en transport (GDT)² <ul style="list-style-type: none"> Vélo en libre-service Sentiers d'hiver Politique sur la bicyclette électrique Communauto, VRTUCAR³ 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de déplacement des marchandises⁴ 	<ul style="list-style-type: none"> Comité TRANS² Élaboration du modèle de TRANS² <ul style="list-style-type: none"> Enquête origine-destination zone Étude des tendances Étude des générateurs de déplacements Enquête sur le cyclisme Simulation de l'intégration de l'utilisation du sol et des transports³ 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation environnementale des liaisons interprovinciales² Politique sur les promenades¹ Plan stratégique du réseau des sentiers récréatifs² Ponts fédéraux³ Raccordements des réseaux de sentiers² Corridors ferroviaires⁴ 	<ul style="list-style-type: none"> Train à grande vitesse¹ Points d'accès de la capitale² Signalisation de la capitale² 	<ul style="list-style-type: none"> Changement climatique³ Réduction des gaz à effet de serre¹

¹ Initiatives de la CCN

² Initiatives à partenaires multiples (y compris la CCN, les villes d'Ottawa et de Gatineau, le ministère des Transports de l'Ontario, le ministère des Transports du Québec, la Société de transport de l'Outaouais)

³ Initiatives fédérales et provinciales (y compris Transport Canada, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada)

⁴ Initiatives privées

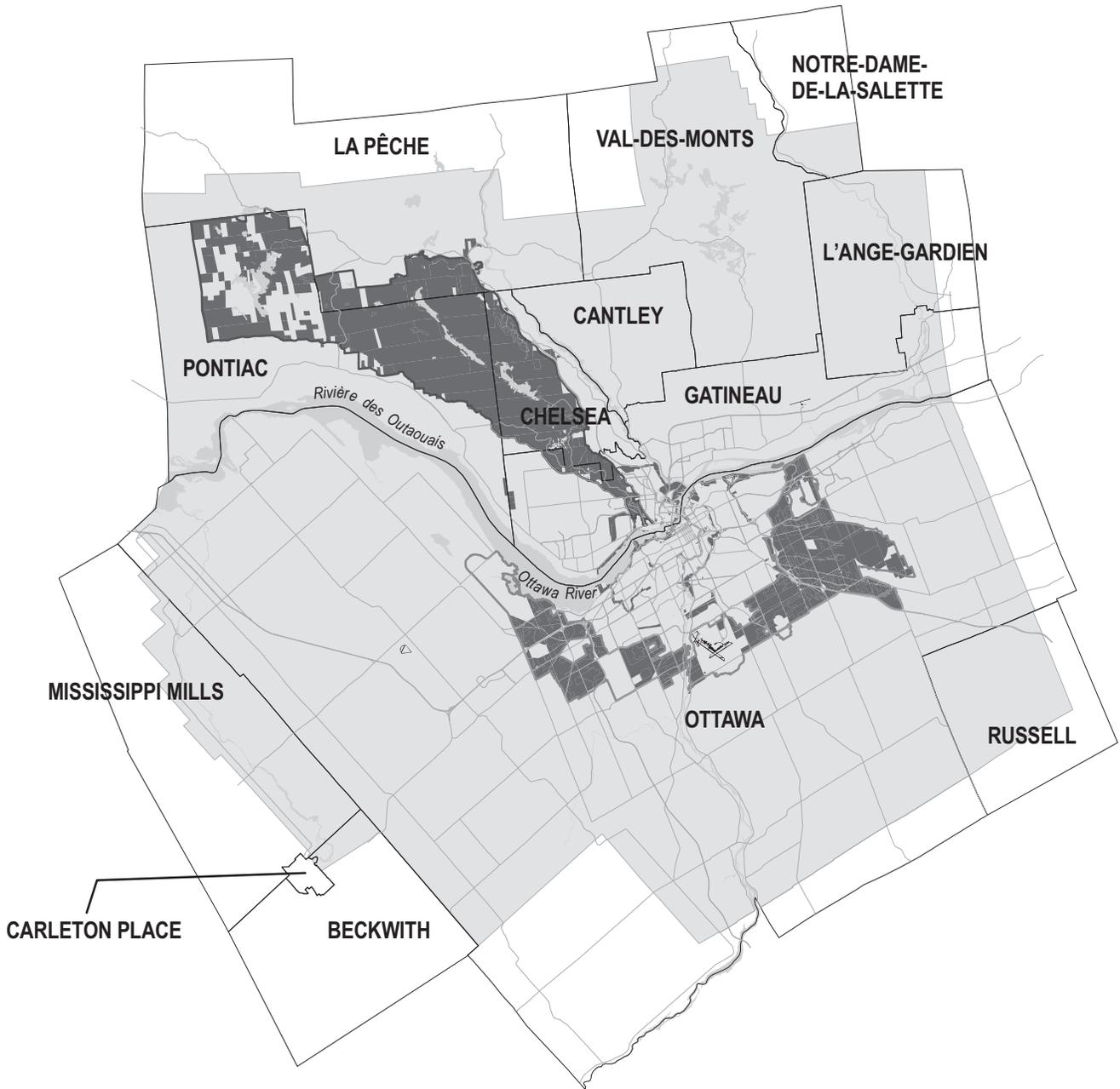
La roue de la mobilité durable



(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	COÛT TOTAL ESTIMATIF	Exercices précédents	2011-2012 Prévision	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection
Routes et ponts					
Réfection des murs de soutènement et de la chaussée, promenades de Rockcliffe et de l'Aviation*	22 023	13 825	2 794	2 986	2 418
Infrastructures, promenade du Colonel-By*	7 698	5 271	1 677	750	0
Réfection du pont du Portage*	3 257	3 147	110	0	0
Installation de bornes de sécurité, boulevard de la Confédération*	2 566	1 536	1 030	0	0
Réfection de passages supérieurs, parc de la Gatineau*	1 684	1 604	80	0	0
Programme du boulevard de la Confédération*	s.o.	s.o.	1 878	2 292	2 650
Autres réfections, routes et ponts	s.o.	s.o.	2 043	1 754	1 077
Propriétés historiques					
Réfection de propriétés, promenade Sussex	9 550	4 000	391	220	2 388
Réfection de la ferme Moore*	4 021	3 415	606	0	0
Réfection des bâtiments et du site, domaine Mackenzie-King	3 181	1 402	367	1 086	326
Réfection de la maçonnerie du moulin Carbide, île Victoria*	2 555	2 363	192	0	0
Programme des résidences officielles	s.o.	s.o.	10 105	10 600	5 500
Programme du canal Rideau*	s.o.	s.o.	1 473	545	520
Autre réfections, propriétés historiques	s.o.	s.o.	448	1 027	710
Propriétés locatives					
Programme de réfection, propriétés locatives	s.o.	s.o.	3 574	2 154	2 388
Mise en valeur de propriétés					
Réaménagement des plaines LeBreton	93 789	87 338	0	291	6 160
Revitalisation de la rue Sparks	6 172	4 597	0	0	225
Actifs verts					
Aménagement de sentier, Ceinture de verdure*	6 741	5 037	133	509	531
Réfection des bâtiments et du site, parc Vincent Massey*	6 598	6 089	465	0	0
Stabilisation de la pointe Nepean	2 068	356	412	1 300	0
Réfection des installations, parc Hog's Back*	3 199	2 489	510	0	100
Réfection du parc de Rockcliffe	1 296	586	53	392	265
Programme de réfection, parc de la Gatineau*	s.o.	s.o.	1 008	803	476
Programme de réfection des sentiers	s.o.	s.o.	1 255	1 464	541
Autres projets et programmes, actifs verts	s.o.	s.o.	381	880	375
Installations récréatives					
Autres installations récréatives	s.o.	s.o.	430	300	900
Autres projets et programmes					
Autres projets et programmes	s.o.	s.o.	3 580	4 473	3 936
	<u>176 398</u>	<u>143 055</u>	<u>34 995</u>	<u>33 826</u>	<u>31 486</u>

* Les projets marqués d'un astérisque ont reçu, en 2010-2011, des crédits parlementaires spéciaux totalisant 45,7 millions de dollars du Plan d'action économique du Canada (plus précisément du Fonds de stimulation de l'infrastructure). Le gouvernement a approuvé un report de crédits de 3,5 millions pour terminer ces projets en 2011-2012.



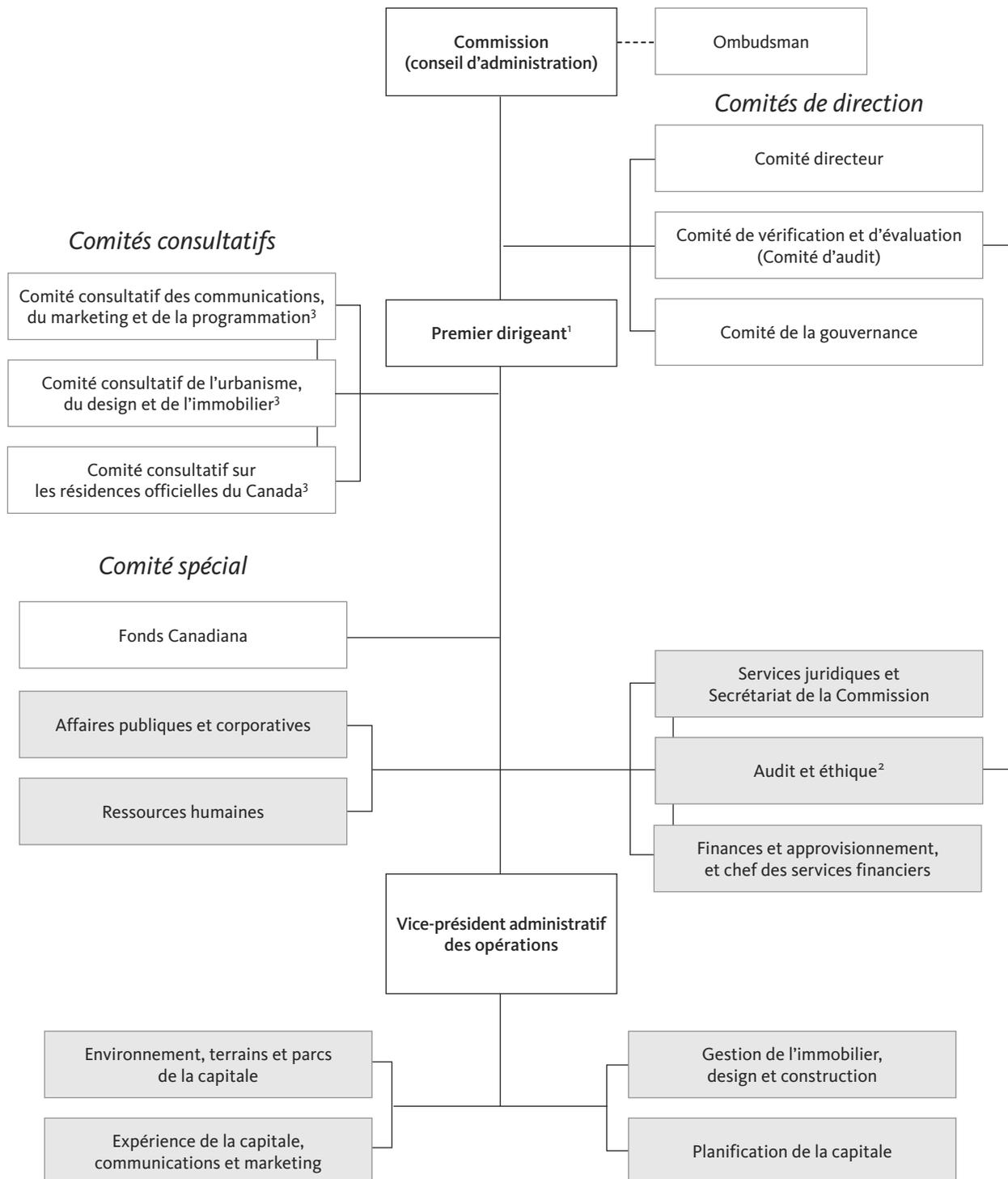
PROPRIÉTÉS
DE LA CCN



 CCN
NCC

 Canada

En vigueur le 1^{er} novembre 2010



1. Le premier dirigeant est également membre du conseil d'administration.
2. La fonction d'audit se rapporte directement au Comité d'audit.
3. Les membres des comités consultatifs sont nommés par le conseil d'administration.